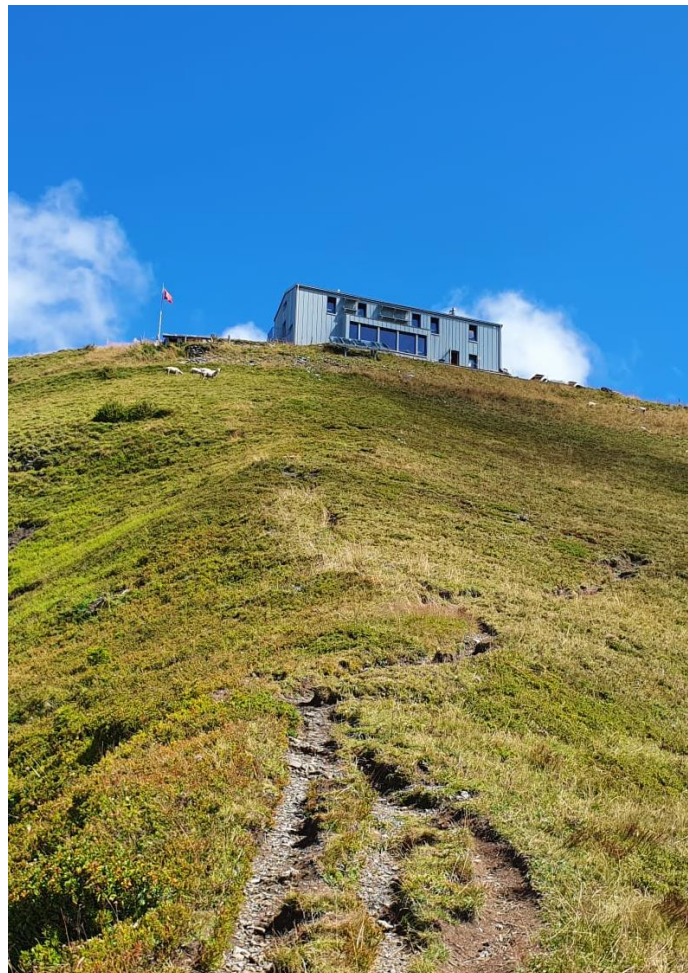


Municipalité de  
Lavey-Morcles

## PRÉAVIS MUNICIPAL

### Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2021



Lavey, le 28 février 2022

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>2</b>
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>4</b>
<b>Autorités</b> .....	<b>4</b>
Conseil communal .....	4
<i>Bureau du Conseil</i> .....	4
<i>Préavis 2021</i> .....	5
<i>Votations</i> .....	6
Municipalité.....	12
<i>Organisation 2021 -1<sup>er</sup> semestre</i> .....	12
<i>Organisation 2021 -2<sup>ème</sup> semestre</i> .....	13
<i>Le Covid-19, le retour</i> .....	14
<i>Séances de la Municipalité</i> .....	15
<i>Réunions des syndicats</i> .....	15
<i>Délégation de compétences</i> .....	15
<i>Collaboration régionale</i> .....	16
<i>Relations avec la Préfecture</i> .....	16
<i>Relations avec l'armée</i> .....	16
<i>Commissions de la Municipalité</i> .....	17
<i>Réception – cérémonie civique</i> .....	18
<i>Réception – nouveaux habitants</i> .....	19
<i>Bourgeoisie</i> .....	19
<b>Administration</b> .....	<b>19</b>
Service du personnel .....	19
Affaires culturelles et loisirs.....	20
<i>Sociétés locales</i> .....	20
Tourisme .....	21
<i>Taxe de séjour</i> .....	21
<i>Taxe sur les divertissements</i> .....	21
<b>FINANCES</b> .....	<b>22</b>
Bénéfice .....	24
Liquidités.....	25
Endettement.....	25
Endettement par habitant .....	26
Investissements et ouvrages réalisés de 2017 à 2021 .....	26
Péréquation financière .....	28
Liste des titres et papiers-valeurs .....	29
<b>DOMAINES ET BÂTIMENTS</b> .....	<b>30</b>
<b>Forêts</b> .....	<b>30</b>
<i>Dégâts aux forêts</i> .....	30
<i>Marché des bois</i> .....	31
<i>Exploitation en 2021</i> .....	31
<i>Sylviculture et plantations</i> .....	31
<i>Subventions</i> .....	31
<i>LPNMS (loi sur la protection de la nature des monuments et des sites)</i> .....	31
<i>Gestion des forêts de Lavey-Morcles</i> .....	32
<i>Synthèse financière des travaux forestiers</i> .....	32
<i>Chalets</i> .....	33
<i>Cours d'eau</i> .....	33
<b>Bâtiments</b> .....	<b>33</b>
<i>Collège</i> .....	33
<i>Salle polyvalente</i> .....	34
<i>Maison de commune</i> .....	34

<b>Travaux.....</b>	<b>34</b>
Police des constructions .....	34
<i>Synthèse des constructions :</i> .....	34
Aménagement du territoire.....	35
SRGZA .....	35
AGEPP .....	36
Routes.....	36
Parcs, promenades et cimetière .....	37
<i>Cimetière.....</i>	37
<i>Parc de jeux.....</i>	37
Ordures ménagères et décharges.....	37
<i>Frais et recettes pour l'année 2021 (ordures ménagères et déchèterie) .....</i>	38
<i>Évolution des coûts et des recettes .....</i>	39
<i>Taxe sur les ordures ménagères.....</i>	40
<i>Ordures ménagères.....</i>	40
<i>Récupération à la STEP .....</i>	40
<i>Évolution des quantités acheminées à la SATOM .....</i>	40
<i>Récupération du verre.....</i>	41
<i>Récupération du papier.....</i>	41
Réseau d'égouts et épuration.....	41
<i>STEP de Lavey-Saint-Maurice SA.....</i>	41
<i>Débits et pluie 2021 par mois .....</i>	43
<i>Place de compostage .....</i>	43
<i>Surveillance.....</i>	43
<b>INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES .....</b>	<b>44</b>
Écoles.....	44
<i>Effectifs et personnel (année scolaire 2021/2022) .....</i>	44
Paroisses et Cultes .....	45
<i>Paroisse protestante des 2 Rives.....</i>	45
<i>Paroisse catholique .....</i>	46
<b>POLICE.....</b>	<b>47</b>
Police .....	47
<i>Signalisation routière.....</i>	50
Contrôle des habitants .....	51
<i>Situation de la commune au 31 décembre 2021.....</i>	51
Service du feu .....	52
<i>Service de défense incendie et secours (SDIS des Fortifications) .....</i>	52
Protection Civile.....	54
<i>L'ORPC District AIGLE.....</i>	54
<b>Service social .....</b>	<b>57</b>
ARASAPE – District d'Aigle et Pays d'Enhaut .....	57
<i>Agence d'Assurances Sociales (AAS) .....</i>	57
UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) .....	57
<b>SERVICES INDUSTRIELS .....</b>	<b>58</b>
Service des eaux .....	58
<i>Analyses d'eau .....</i>	59
<i>Inondations au village.....</i>	59
Éclairage public.....	59
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>60</b>
<b>DÉCISION.....</b>	<b>61</b>

# Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'année 2021.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

---

### Autorités

#### *Conseil communal*

#### Bureau du Conseil

En 2021, le bureau du Conseil communal se présentait comme suit :

#### 1<sup>er</sup> semestre

Président	M. Pierre Cattin
1 <sup>er</sup> vice-président	M. Philippe Ballif
2 <sup>e</sup> vice-président	Aucun
Scrutateurs	M. Serge Bochatay Mme Pearl Briquet
Scrutateurs suppléants	M. Johan Wyder Mme Marianne Chesaux
Secrétaire	Mme Emilie Gétaz
Huissier	M. Jean-Philippe Degoumois

#### 2<sup>e</sup> semestre

Président	M. Pierrick Ansermet
1 <sup>er</sup> vice-président	M. Alexander Baran
2 <sup>e</sup> vice-président	M. Serge Bochatay
Scrutateurs	Mme Marianne Chesaux Mme Emilie Gétaz
Scrutateurs suppléants	M. Christian Clerc M. Denis Dumaz
Secrétaire	M. Pierre-André Arnet
Huissier	M. Jean-Philippe Degoumois

## Préavis 2021

Le Conseil communal a tenu **4 (3)** \* séances et a traité les objets suivants :

### **29 avril**

- Accepté le préavis No 01/2021 du 18 janvier 2021 concernant l'aménagement d'un trottoir vers Plambuit.
- Accepté le préavis No 02/2021 du 12 mars 2021 concernant la vente de l'immeuble de l'Auberge de Morcles avec un prix plancher à Fr. 350'000.-.

### **17 juin**

- Accepté le préavis No 03/2021 du 11 février 2021 concernant l'adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises.
- Accepté le préavis No 04/2021 du 15 mars 2021 concernant le rapport de gestion et les comptes 2020.
- Accepté le préavis No 05/2021 du 16 avril 2021 concernant la révision du règlement du personnel.
- Accepté le préavis No 06/2021 du 4 mai 2021 (modifiant le préavis 05/2020) concernant le nouveau règlement communal des sépultures et du cimetière.

### **1<sup>er</sup> octobre**

- Accepté le préavis No 07/2021 du 26 juillet 2021 concernant le plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2021-2026.
- Accepté le préavis No 08/2021 du 9 août 2021 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2022.
- Accepté le préavis No 09/2021 du 20 juillet 2021 concernant l'octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026.
- Accepté le préavis No 10/2021 du 20 juillet 2021 concernant la Fixation des indemnités des autorités pour la législature 2021-2026.

### **9 décembre**

- Accepté le préavis No 12/2021 du 14 octobre 2021 concernant le dépassement de budget de la rénovation des églises (préavis No 01/2017).
- Accepté le préavis No 14/2021 du 7 octobre 2021 concernant l'étude et l'établissement d'un avant-projet concernant le ruissellement et les inondations à Lavey-Village.
- Accepté le préavis No 15/2021 du 18 octobre 2021 concernant le projet de budget pour l'année 2022.
- Accepté le préavis No 16/2021 du 24 novembre 2021 concernant le remboursement d'un emprunt totalisant Fr. 900'000.-.

\* entre parenthèses = chiffres de l'année 2020

## Votations

L'Assemblée de commune s'est déplacée à 5 (3) reprises afin de se prononcer sur les objets suivants :

### **7 mars : votation fédérale**

#### Objets

##### **Objet 1 :**

##### **Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage » ?

##### **Objet 2 :**

##### **Services d'identification électronique (LSIE)**

Question :

Acceptez-vous la loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE) ?

##### **Objet 3 :**

##### **Accord de partenariat économique de large portée entre les états de l'AELE et l'Indonésie**

Question :

Acceptez-vous l'arrêté fédérale du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les états de l'AELE et l'Indonésie ?

<b>Bulletins</b>	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>	<b>Objet 3</b>
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>			
Électeurs inscrits	615	615	615
Bulletins rentrés	353	351	348
Blancs (-)	10	14	17
Nuls (-)	0	0	0
Valables	343	337	331
Oui	<b>199</b>	107	88
Non	144	<b>230</b>	<b>243</b>
Taux participation	57.40%	57.07%	56.59%
<i>Canton de Vaud</i>			
Oui	<b>128'221</b>	74'716	84'440
Non	123'627	<b>174'640</b>	<b>162'978</b>
Taux participation	55.90%	55.82%	55.78%
	<b>Accepté</b>	<b>Refusé</b>	<b>Refusé</b>

## Elections communales du 7 mars (1<sup>er</sup> tour)

### Conseil communal

Electeurs inscrits	682
Bulletins rentrés	305
Bulletins blancs	9
Bulletins nuls	11
Bulletins valables	285
Taux participation	44.72%

#### *Répartition des sièges :*

PLR Les Libéraux Radicaux – Section Lavey-Morcles	4'474 suffrages	17 sièges
RR Relève Rocanne	3'488 suffrages	13 sièges

#### *Elus :*

1. CHESAUX Olivier	189 suffrages	PLR
2. WYDER Johan	187 suffrages	PLR
3. BALLIF Philippe	175 suffrages	RR
4. BOCHATAY Serge	174 suffrages	PLR
5. BERNARD Christian	174 suffrages	PLR
6. PIGNAT Camille	172 suffrages	RR
7. CARMINATI Sébastien	172 suffrages	PLR
8. ANSERMET Hervé	172 suffrages	PLR
9. CHESAUX Alexandre	168 suffrages	PLR
10. CHESAUX Marianne	167 suffrages	RR
11. ANSERMET Pierrick	166 suffrages	PLR
12. ECHENARD Christophe	160 suffrages	PLR
13. DUMAZ Denis	160 suffrages	PLR
14. DURGNAT Sarah	159 suffrages	PLR
15. TORNAY Julien	155 suffrages	PLR
16. DA SILVA Mario	151 suffrages	PLR
17. GÉTAZ Emilie	151 suffrages	PLR
18. HEITZ Pascal	149 suffrages	RR
19. BARBOT Christiane	146 suffrages	RR
20. BARAN Alexander	142 suffrages	RR
21. BOUTAY David	141 suffrages	RR
22. CLERC Christian	141 suffrages	RR
23. LUTZ Cyril	138 suffrages	RR
24. OOSTERHOFF Brian	132 suffrages	PLR
25. MOTTAZ BARAN Arlette	127 suffrages	RR
26. GYGER Nicholas	125 suffrages	RR
27. BAUDRAZ Philippe	125 suffrages	PLR
28. VIRET Kelly	124 suffrages	PLR

### **Municipalité (1<sup>er</sup> tour)**

Electeurs inscrits :	682
Bulletins rentrés	319
Bulletins blancs	13
Bulletins nuls	12
Bulletins valables	307
Majorité absolue	154
Taux de participation :	46.77%

Elus :	CHESAUX Olivier	219 suffrages	PLR
	DA SILVA Mario	188 suffrages	PLR
	HAUSWIRTH RAOUX Pascale	163 suffrages	RR
	BRIQUET Pearl	162 suffrages	PLR
Non élu :	CATTIN Pierre	133 suffrages	RR

### **Elections communales du 28 mars**

#### **Municipalité (2<sup>e</sup> tour)**

Electeurs inscrits :	694
Bulletins rentrés	322
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	9
Bulletins valables	313
Taux de participation :	46.40%

Elu :	WYDER Johan	183 suffrages	PLR
Non élu :	CATTIN Pierre	125 suffrages	RR

### **Election du Syndic du 25 avril (1<sup>er</sup> tour)**

- Vu l'article 33 de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
- Vu le dépôt d'une candidature en vue de l'élection du Syndic du 25 avril 2021

Est élu tacitement :

DA SILVA Mario, PLR Les Radicaux de Lavey-Morcles

L'élection du Syndic du 25 avril 2021 (1<sup>er</sup> tour) est donc annulée.



## 13 juin : votation fédérale

### Objets

#### **Objet 1 :**

##### **Pour une eau potable propre et une alimentation saine**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » ?

#### **Objet 2 :**

##### **Pour une suisse libre de pesticides de synthèse**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » ?

#### **Objet 3 :**

##### **Loi COVID-19**

Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) ?

#### **Objet 4 :**

##### **Loi sur le CO2**

Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO2) ?

#### **Objet 5 :**

##### **Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)**

Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) ?

<b>Bulletins</b>	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>	<b>Objet 3</b>	<b>Objet 4</b>	<b>Objet 5</b>
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>					
Électeurs inscrits	622	622	622	622	622
Bulletins rentrés	370	370	374	370	374
Blancs (-)	5	5	7	4	10
Nuls (-)	0	5	0	0	0
Valables	365	365	367	266	364
Oui	82	92	<b>222</b>	131	<b>225</b>
Non	<b>283</b>	<b>273</b>	145	<b>235</b>	139
Taux participation	59.49%	59.49%	60.13%	59.49%	60.13%
<i>Canton de Vaud</i>					
Oui	88'493	97'322	<b>181'300</b>	<b>138'569</b>	<b>151'459</b>
Non	<b>172'035</b>	<b>163'937</b>	77'135	122'142	105'972
Taux participation	57.85%	57.84%	57.80%	57.78%	57.73%
	<b>Refusé</b>	<b>Refusé</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>

## 26 septembre : votation fédérale

### Objets

#### **Objet 1 :**

#### **Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » ?

#### **Objet 2 :**

#### **Mariage pour tous**

Question :

Acceptez-vous la modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (mariage pour tous) ?

#### **Bulletins**

*Commune de Lavey-Morcles*

	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>
Électeurs inscrits	617	617
Bulletins rentrés	307	308
Blancs (-)	7	5
Nuls (-)	0	0
Valables	300	303
Oui	128	<b>158</b>
Non	<b>172</b>	145
Taux participation	49.76%	49.92%

*Canton de Vaud*

Oui	90'020	<b>154'898</b>
Non	<b>144'157</b>	83'350
Taux participation	52.47%	52.59%
	<b>Refusé</b>	<b>Accepté</b>

## 28 novembre : votation fédérale

### Objets

#### **Objet 1 :**

#### **Initiative sur les soins infirmiers**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) » ?

#### **Objet 2 :**

#### **Initiative sur la justice**

Question :

Acceptez-vous l'initiative populaire « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) » ?

#### **Objet 3 :**

#### **Loi COVID-19**

Question :

Acceptez-vous la modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) (cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations) ?

<b>Bulletins</b>	<b>Objet 1</b>	<b>Objet 2</b>	<b>Objet 3</b>
<i>Commune de Lavey-Morcles</i>			
Électeurs inscrits	619	619	619
Bulletins rentrés	406	402	409
Blancs (-)	6	26	5
Nuls (-)	0	0	0
Valables	400	376	404
Oui	<b>235</b>	98	<b>207</b>
Non	165	<b>278</b>	197
Taux participation	65.59%	64.94%	66.07%
 <i>Canton de Vaud</i>			
Oui	<b>178'798</b>	66'968	<b>177'245</b>
Non	97'442	<b>201'630</b>	101'000
Taux participation	60.96%	60.86%	61.15%
	<b>Accepté</b>	<b>Refusé</b>	<b>Accepté</b>

# Municipalité

## Organisation 2021 -1<sup>er</sup> semestre






Syndic                   Yvan Ponnaz  
Vice-Syndic         Mario Da Silva

<b>Dicastère</b>	<b>Responsable</b>	<b>Remplaçant</b>
<b>Administration générale</b> Finances Ressources humaines Tourisme	Yvan Ponnaz 	Sonia Rihs
<b>Travaux</b> Éclairage public Police des constructions Terrains – domaines Défense incendie Protection civile	Dominique Morisod 	Olivier Chesaux
<b>Forêts</b> Chalets Pâturages et alpages Vignes Cours d'eau et chemins Bâtiments communaux Armée – place d'armes	Olivier Chesaux 	Mario Da Silva
<b>Instruction publique</b> Arrondissement scolaire Parcs, promenades, cimetière Cultes Sécurité sociale Police	Sonia Rihs 	Yvan Ponnaz
<b>Service des eaux</b> Routes Voirie Drainages Égouts, eaux usées Ordures ménagères STEP déchetterie compostage Signalisation routière	Mario Da Silva 	Dominique Morisod

Durant le premier semestre 2021, la vice-syndicature a été assurée par M. Mario Da Silva.

## Organisation 2021 -2ème semestre

Syndic                    Mario Da Silva  
Vice-Syndic            Olivier Chesaux

<b>Dicastère</b>	<b>Responsable</b>	<b>Remplaçant</b>
<b>Administration générale</b> Finances Ressources humaines Tourisme Voirie AGEPP	Mario Da Silva 	Pascale Hauswirth
<b>Forêts</b> Chalets Pâturages et alpages Vignes Cours d'eau et chemins Bâtiments communaux Armée – place d'armes	Olivier Chesaux 	Pearl Briquet
<b>Instruction publique</b> Arrondissement scolaire Parcs, promenades, cimetière Cultes Police Défense incendie Protection civile	Pearl Briquet 	Johan Wyder
<b>Travaux</b> Eclairage public Police des constructions Terrains - Domaine Sécurité sociale	Pascale Hauswirth 	Mario Da Silva
<b>Service des eaux</b> Routes Drainages Égouts, eaux usées Ordures ménagères STEP Signalisation routière	Johan Wyder 	Olivier Chesaux

Durant le deuxième semestre 2021, la vice-syndicature a été assurée par M. Olivier Chesaux.



Dès septembre 2021, nous repartions pour une série de mesures afin d'éviter la propagation du virus Covid-19. La population était à nouveau au cœur de toutes les actions étatiques qui visaient à la protéger. Nous étions certes mieux préparés, mais cela a entraîné des répercussions sur le fonctionnement de tous les foyers et indéniablement sur l'organisation et le travail de la Municipalité et de son administration.

### **Pour la population du village**

Avec l'arrivée des vaccins, nos aînés ont pu être pris en charge par les nombreux services mis en place au niveau cantonal. L'entier de la population avait accès aux vaccins permettant d'obtenir des certificats (2G, 3G). Cela n'ôtait en rien la nouvelle rupture des liens sociaux et familiaux.

Malgré une volonté de prendre toutes les précautions nécessaires, de nombreux événements ont à nouveau été supprimés tels que la Nuit Rocanne, la rencontre des nouveaux habitants, etc. La fête nationale a, quant à elle, pu être sauvée in extremis, donnant l'espace d'une soirée l'espoir d'un retour à la vie normale. Le traditionnel Noël des Aînés a dû être annulé, au dernier moment, en raison d'une nouvelle vague. Toutefois, M. Mario Da Silva, syndic, et M. Pierrick Ansermet, président du Conseil, ont rendu visite aux aînés pour leur remettre en main propre les cadeaux qui leur étaient dévolus. Cela a été fait dans le respect strict des mesures en vigueur et la visite de ces pères Noël des temps modernes fût très appréciée.

### **Pour l'administration communale**

Durant l'été 2021, après avoir subi la première vague Covid-19, avec toutes les mesures mises en place par la Confédération, l'administration a changé l'entier de son système informatique et revu sa dépendance à une activité présentielle. Elle était prête à vivre à nouveau le télétravail avec toutes les contraintes que cela impliquait. Aucune mesure contraignante n'a toutefois été prise avant la fin de l'année.

### **Pour la Municipalité**

La Municipalité a profité de la réorganisation et de la mise à jour informatique réalisées par l'administration pour se doter des mêmes outils. Les séances bimensuelles n'ont pas été perturbées durant l'année 2021.

### **Pour le Conseil communal**

Tout au long de l'année, les séances ont été déplacées dans la salle polyvalente avec un plan de protection validé par la Préfecture et le médecin cantonal.

### **Pour les finances communales**

Il n'est toujours pas possible d'estimer l'entier des conséquences directes ou indirectes de la crise sanitaire sur les finances communales. Cependant, toutes les répercussions de l'année 2020 liées à la baisse des rentrées d'impôts et des rentrées relatives à la taxe sur les divertissements se répercutent sur l'année 2021, respectivement sur la péréquation.

La Municipalité a reçu, à l'instar de l'année 2020, quelques demandes de soutien, notamment de la part d'établissements publics qui subissaient les impacts liés aux mesures décidées par la Confédération (restaurants, buvettes). Elle a pu donner suite à certaines d'entre elles grâce au budget dévolu à cet effet.

### Séances de la Municipalité

Les séances ordinaires de la Municipalité se sont tenues, comme à l'accoutumée, un mardi sur deux. L'exécutif a siégé 28 fois (30). De nombreuses séances particulières ont été organisées pour recevoir les différentes commissions en charge de l'étude des préavis et pour traiter d'objets spécifiques, comme le plan général d'affectation, l'aménagement urbain ou le plan général d'évacuation des eaux. La nouvelle Municipalité a par ailleurs organisé une séance extramuros en octobre 2021, afin de dessiner l'avenir de la législature 2021-2026. De manière générale, malgré l'arrivée de 3 nouveaux élus, les affaires communales ont pu être prise en main rapidement.

Au cours de ses délibérations, notre Autorité a étudié 14 (8) préavis. En légère diminution en 2020, la gestion des dossiers a pu reprendre son cours en 2021. Le syndic et les municipaux ont pris part à de nombreuses séances d'information, entretiens, séances de commissions, etc. Bien entendu, la représentation a été limitée en raison des restrictions sanitaires.

Les municipaux se sont régulièrement réunis en comité restreint pour traiter des dossiers ne concernant que certains d'entre eux.

### Réunions des syndics

M. Da Silva, syndic, a pris part à 3 séances. Ces séances, prévues par la loi, ont lieu à tour de rôle dans l'une des communes du district. Elles facilitent la coordination et la cohérence des actions municipales en son sein. Ci-dessous les principaux sujets portés à l'ordre du jour des différentes séances :

- Hebdomadaire Riviera Chablais votre région
- Nomination des délégués aux diverses associations
- Point de situation de l'ARASAPE (M. Grégory Devaud)
- Réseau Santé Haut-Léman - cartographie des lieux possibles pour des EMS - présentation du rapport final
- Informations de la Préfecture

### Délégation de compétences

À chaque début de législature, un préavis propose d'octroyer à la Municipalité les diverses autorisations prévues par le règlement du Conseil communal et valables pour toute la durée de la législature.

Dans les faits, le Conseil communal délègue à la Municipalité une partie de ses compétences pour lui permettre de traiter aisément les cas urgents ou de faible importance qu'elle peut rencontrer dans sa gestion au quotidien.

Ces autorisations sont :

- Autorisation générale pour les transferts immobiliers et les servitudes
- Autorisation générale de plaider
- Autorisation fixant à Fr. 50'000.- par cas le montant que la Municipalité peut engager à titre de dépenses exceptionnelles et urgentes

En 2021, la Municipalité n'a eu recours qu'à l'autorisation de plaider dans le cadre d'un recours des Bains de Lavey SA contre la décision d'octroi d'un permis de construire.

### Collaboration régionale

La collaboration régionale et intercommunale intervient dans les domaines suivants :

- Épuration des eaux usées, compostage et déchetterie St-Maurice
- Protection civile du District d'Aigle
- Aigle Région
- Chablais Région
- Chablais Agglo (nouveau en 2021)
- Service de défense contre l'incendie St-Maurice
- Action régionale de l'action sociale (ARASAPE) Bex
- Inspectorat des chantiers et service technique (Aigle)
- Service régional d'ambulances (Aigle)
- Écoles (St-Maurice)

### Relations avec la Préfecture

Conformément à la Loi sur les Communes, le pouvoir de surveillance est exercé par la Préfète. Cette année, la dernière inspection s'est déroulée le vendredi 11 décembre 2021, en présence de Mme Patricia Dominique Lachat. Madame la Préfète a vérifié les registres, les comptes et la bonne tenue de l'administration. Cette réunion annuelle permet en outre d'aborder les problèmes pouvant survenir entre les services cantonaux et la Municipalité. La Préfecture est très souvent sollicitée par les communes pour des précisions sur les réglementations en vigueur et leur application. En tant que représentante du Conseil d'État, Mme la Préfète a la charge de s'assurer que les communes se sentent écoutées et soutenues par les services cantonaux.

### Relations avec l'armée

Malgré une décision de retrait du site de Dailly en 2017, l'armée semble avoir fait machine arrière. Le site est à nouveau opérationnel et devrait l'être jusqu'en 2025. Cela a permis à la Municipalité de relancer les discussions sur les différentes conventions qui lient les deux entités.

Des rencontres ont eu lieu et d'autres sont prévues en 2022 afin de clarifier les conventions existantes.

Pour rappel les points ouverts restent nombreux, notamment :

- L'approvisionnement en eau de la commune qui transite par les installations de l'armée
- Le sort des infrastructures existantes
- Le sort des conventions existantes
- L'assainissement des terrains abandonnés
- La légalisation des constructions militaires avec les contraintes de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (quotas)



## Commissions de la Municipalité

### *Commission du feu – 1<sup>er</sup> semestre 2021*

*Pour rappel, en 2020, le SDIS des Fortifications a été constitué juridiquement.*

Dès lors, les organes de la nouvelle association intercommunale ont été nommés et leurs représentants désignés :

Comité de direction : M. Dominique Morisod, Municipal à Lavey-Morcles et président du CODIR  
M. Yvan Ponnaz, syndic de Lavey-Morcles  
M. Fabien Lafarge, Conseiller communal à Saint-Maurice  
Mme Marion Délez, Conseillère communale à Saint-Maurice  
Mme Isabelle Chevallay, secrétaire

Il exerce les compétences exécutives en principe dévolues aux municipalités.

Le conseil intercommunal : M. Gail Rappaz, président  
M. Hervé Ansermet  
M. Philippe Ballif  
Mme Christiane Barbot  
M. Serge Bochatay  
M. Marc Bossonnet  
Mme Mireille Brouchoud  
M. Johnny Chesaux  
M. Olivier Goetschi  
M. Dominique Thiévent

### *Commission du feu – 2<sup>ème</sup> semestre 2021*

Comité de direction : M. Fabien Lafarge, Conseiller communal à Saint-Maurice et président du CODIR  
Mme Pearl Briquet, Municipale à Lavey-Morcles  
M. Mario Da Silva, syndic de Lavey-Morcles  
Mme Marion Délez, Conseillère communale à Saint-Maurice  
Mme Isabelle Chevallay, secrétaire

Le conseil intercommunal : M. Gail Rappaz, président  
M. Hervé Ansermet  
M. Philippe Ballif  
Mme Christiane Barbot  
M. Marc Bossonnet  
Mme Mireille Brouchoud  
M. Johnny Chesaux  
M. Olivier Goetschi  
M. Dominique Thiévent

### *Commission de police – 1<sup>er</sup> semestre 2021*

Yvan Ponnaz, président  
Sonia Rihs, membre  
Olivier Chesaux, membre  
Mentor Citaku, secrétaire

### *Commission de police – 2<sup>ème</sup> semestre 2021*

Mario Da Silva, président  
Pearl Briquet, membre  
Pascale Hauswirth, membre  
Mentor Citaku, secrétaire

La commission ne s'est pas réunie en 2021.

Elle est l'autorité compétente en matière de contraventions selon le Code de procédure pénale et trouve sa légitimité dans la loi sur les contraventions. Elle traite les contraventions aux règlements communaux, ainsi que des contraventions qui sont placées par la législation cantonale dans la compétence des communes (entre autres : amendes d'ordre de circulation contestées dans les 30 jours, stationnement sur places privées interdites par la justice de paix, infractions au Règlement de police).

Elle est également en charge des différents recours formés à la suite des contraventions infligées par notre auxiliaire de sécurité publique. Certains contrevenants ont entrepris une négociation, mais aucun recours formel n'a été déposé et aucune amende n'a été annulée, la Municipalité restant sur une ligne de fermeté.

### *Commission de la salubrité et contrôle des constructions – 1<sup>er</sup> semestre 2021*

Dominique Morisod, président  
Karim Sahraoui, service technique (commune d'Aigle)  
Mentor Citaku, secrétaire  
D<sup>r</sup> Pascal Piccinin (sur appel)

### *Commission de la salubrité et contrôle des constructions – 2<sup>ème</sup> semestre 2021*

Pascale Hauswirth, présidente  
Karim Sahraoui, service technique (commune d'Aigle)  
Mentor Citaku, secrétaire  
D<sup>r</sup> Pascal Piccinin (sur appel)

La Commission de la salubrité et contrôle des constructions a la charge du service de l'urbanisme, qui renseigne la population et gère les tâches suivantes :

- Vérifier la conformité des dossiers qui lui sont présentés en regard des règlements communaux et des diverses lois et directives cantonales
- Préavisier à l'intention de la Municipalité
- Délivrer les permis de construire/permis d'habiter
- Assurer les visites de la Commission de salubrité

Elle peut également intervenir dans le cas d'habitation insalubre en dénonçant le propriétaire auprès des autorités compétentes.

### Réception – cérémonie civique

En 2021, la cérémonie civique n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de Covid-19. Un courrier a été envoyé à tous les jeunes atteignant leur majorité cette année-là. Un stylo, cadeau remis traditionnellement lors de cette cérémonie, leur a été transmis. Les jeunes atteignant 18 ans cette année-là étaient :

Bourquenoud Jordan  
Cattin Simon  
Da Silva Cunha Diana  
Dufour Noa  
Egger Quentin

Gerzner Bradley  
Mandic Jelena  
Parker Ewan  
Schmid Melvin  
Zamora Sbai Idrissi Yassin

### Réception – nouveaux habitants

La réception des nouveaux habitants et habitantes a d'ordinaire lieu en même temps que la cérémonie civique. En raison de la pandémie de Covid-19, la cérémonie a été annulée. Si la situation sanitaire s'améliore, les nouveaux arrivants 2021 et 2022 seront conviés à la même date en 2022.

### Bourgeoisie

En 2021, deux personnes ont obtenu la bourgeoisie de Lavey-Morcles, il s'agit de :

- M. Benjamin Levau
- M. Machado Marcio

## Administration

### *Service du personnel*

L'année 2021 n'a pas connu de grand changement au niveau du personnel communal. Ce dernier s'est toutefois réjoui de l'acceptation du nouveau règlement du personnel communal.

La municipalité a accepté la demande de départ en retraite anticipée formulée par M. Christian Echenard. Ce dernier aura passé 42 ans au service de la Commune de Lavey-Morcles et quittera ses fonctions en mai 2022.

### **À l'administration**

M. Mentor Citaku, secrétaire municipal : 100%  
Mme Isabelle Chevallay, boursière communale : 70%  
Mme Alexandra Sierro, employée d'admin. et préposée au contrôle des habitants : 100%  
Mme Florinda Zumberi, assistante d'admin. : 50% (en formation pour l'obtention d'un bachelors en économie d'entreprise)

### **Aux services extérieurs**

M. Christian Echenard, conciergerie et voirie : 100%  
M. Michel Wyder, conciergerie et voirie : 100%  
M. Guillaume Mudry, conciergerie et voirie : 80%  
Mme Haxhere Citaku, auxiliaire de conciergerie : (école et bureau de l'administration, ménage) : 10%

Le personnel de l'administration suit régulièrement des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles et de mise à niveau sur les tâches et logiciels des communes et du Canton.

## Affaires culturelles et loisirs

### Sociétés locales

Les sociétés locales organisent leurs activités avec un dynamisme qui varie selon les associations. Le calendrier porté à la connaissance de la Municipalité en début d'année était le suivant :

<b>Date</b>	<b>Qui</b>	<b>Quoi</b>
Jeudi 7 janvier	Atelier de l'Avenir	Reprise des activités
Vendredi 15 janvier	Jeunesse de Lavey-Morcles	Assemblée générale
Dimanche 17 janvier	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 24 janvier	Ski-Club	Sortie Ski-Club
Dimanche 24 janvier	Paroisses	Célébration œcuménique de la semaine de l'Unité
Dimanche 31 janvier	Ski-Club	Sortie OJ
Dimanche 14 février	APPEL	Carnaval des enfants-parents
Dimanche 14 février	Ski-Club	Concours des familles
Lun 15 au sam 20 février	Ski-Club	Camp OJ
Vendredi 5 mars	Paroisses	Journée mondiale de la Prière
Samedi 6 mars	Jeunesse de Lavey-Morcles	Sortie ski aux Martinaux
Dimanche 7 mars	Ski-Club	Sortie OJ
Mercredi 10 mars	Paroisse protestante des 2 Rives	Assemblée générale
Dimanche 14 mars	Ski-Club	Sortie Ski-club
Mercredi 17 mars	Paroisses	Soupe de Carême
Dimanche 21 mars	Ski-Club	Sortie OJ
Mercredi 31 mars	APPEL	Chasse aux œufs en forêt
Dimanche 4 avril	Paroisse protestante des 2 Rives	Aube de Pâques avec petit déjeuner
Samedi 1 <sup>er</sup> mai	APPEL	Journée des papas
Dimanche 2 mai	Paroisse catholique	Kermesse
Samedi 15 mai	Ski-Club	Corvée printemps
Dimanche 23 mai	Paroisse protestante des 2 Rives	Confirmations – Pentecôte
Sam 29 et dim 30 mai	Ski-Club	Week-end et corvée OJ
Samedi 5 juin	Association « Nuit Rocanne »	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Dimanche 1 <sup>er</sup> août	Association « Nuit Rocanne »	Fête Nationale St-Maurice et Lavey
Samedi 11 septembre	Association « Nuit Rocanne »	Journée Rocan'bolesque et Nuit Rocanne
Samedi 18 septembre	Paroisse protestante des 2 Rives	Culte du Jeûne Fédéral
Sam 25 et Dim 26 sept.	Paroisse protestante des 2 Rives	Fête et vente de paroisse
Samedi 2 octobre	Ski-Club	Corvée automne
Samedi 30 octobre	Ski-Club	Brisolée
Vendredi 19 novembre	Ski-Club	Assemblée générale
Dimanche 28 novembre	Paroisses	Feu de l'Avent sur la colline du Boët
Vendredi 3 décembre	Paroisses	1 <sup>re</sup> Fenêtre de l'Avent
Sam 4 et dim 5 décembre	Roccan's Team et Carna-Club	Loto
Vendredi 10 décembre	Paroisses	2 <sup>e</sup> Fenêtre de l'Avent
Samedi 11 décembre	Municipalité	Noël des Aînés
Vendredi 17 décembre	Paroisses	3 <sup>e</sup> Fenêtre de l'Avent
Dimanche 19 décembre	Paroisses	Noël des familles au Couvert

Malheureusement en raison de la pandémie, très peu de dates planifiées ont pu être maintenues. Comme mentionné plus haut, la Nuit Rocanne a été reportée et la fête du 1<sup>er</sup> août n'a pas pu être célébrée sur le pont reliant Lavey-Morcles et St-Maurice. Une fois de plus la municipalité s'est trouvée démunie face à cet état de fait, ne pouvant apporter un soutien autre que moral aux différentes communautés associatives.

## *Tourisme*

### Taxe de séjour

Ci-dessous, un tableau récapitulatif des taxes de séjour encaissées.

		2021		2020	
		Montant taxe de séjour encaissé			
		2021	2020	2021	2020
<b>Nuitées</b>					
	<b>Nbre de nuitées</b>	42'978	31'794	64'466.00	39'138.75
<b>Résidents secondaires</b>					
	<b>Nbre de résidents</b>	22	22	4'181.00	4'181.00
<b>Total taxe séjour encaissée</b>				<b>68'647.00</b>	<b>43'319.75</b>

Les taxes de séjours encaissées sont un apport considérable et permettent d'améliorer les projets communaux liés au tourisme.

### Taxe sur les divertissements

La taxe sur les divertissements a rapporté Fr. 130'898.- (Fr. 107'828.-) en 2021. Malgré les restrictions liées à l'utilisation des bains thermaux, ceux-ci n'ont pas été complètement fermés en 2021. De plus la partie hôtellerie a bénéficié d'une hausse de la fréquentation, ce qui se traduit par une hausse des nuitées. Nous avons bon espoir que l'activité thermique reprenne rapidement. Les rentrées relatives à la taxe non affectée qui en découle sont désormais indispensables à l'équilibre des comptes communaux.

# FINANCES

---

Le budget de l'année 2021 prévoyait :

Recettes	Fr.	3'410'250.00
Dépenses	./.	Fr. 3'482'800.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>Fr.</b>	<b>-72'550.00</b>
Amortissements	./.	Fr. 448'730.00
Versement à la réserve	./.	Fr. 94'900.00
Prélèvement à la réserve	Fr.	41'500.00
<b>Déficit</b>	<b>Fr.</b>	<b>-574'680.00</b>

Les comptes bouclés au 31 décembre 2021 s'établissent comme suit :

Recettes	Fr.	3'865'016.82
Dépenses	./.	Fr. 3'064'893.67
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>Fr.</b>	<b>800'123.15</b>
Amortissements	./.	Fr. 1'422'844.71
Versement à la réserve	./.	Fr. 195'698.16
Prélèvement à la réserve	Fr.	1'036'821.73
<b>Excédent</b>	<b>Fr.</b>	<b>218'402.01</b>

Les comptes de l'exercice 2021 se soldent par un solide excédent de Fr. 218'402.01 en rapport avec un budget en déficit de Fr. 574'680.00, dans un contexte encore touché par le COVID-19.

Cet exercice financier se révèle très positif, notamment grâce à des rentrées supplémentaires d'impôts. En effet, les impôts sur le bénéfice net, ainsi que l'impôt sur le capital des personnes morales ont doublé par rapport au budget. Nous relevons également une bonne surprise concernant les droits de mutation et les impôts sur les successions et donations.

## Péréquation

L'exercice 2021 est fortement impacté par un retour péréquatif plus important que prévu. Cela est notamment dû aux effets de la pandémie sur les revenus de l'année 2020. La baisse des rentrées d'impôts et la baisse des rentrées relatives à la taxe sur le divertissement ont provoqué, pour 2021, une répartition plus généreuse de la péréquation. Si cela est profitable aujourd'hui, cela crée également un dérèglement du calcul des acomptes. S'agissant d'une période isolée, durant la pandémie de le Covid-19, il y a de fortes chances que le retour péréquatif retrouve une certaine stabilité durant les 2 prochaines années. Dans ce cas, les acomptes demandés ne seront pas suffisants pour couvrir la facture liée aux dépenses thématiques. Pour palier cela, la municipalité a décidé d'allouer Fr. 50'000.- supplémentaires au fond de réserve péréquation, portant le solde total à Fr. 200'000.-.

### Soutien Covid

Pour rappel, Fr. 40'000.- ont été portés au budget 2021 afin de venir en aide aux sociétés locales et aux commerces dans le cas où la pandémie devait à nouveau lourdement les impacter. Malgré cette disposition au soutien, peu de demandes nous sont parvenues.

### Remboursement d'un emprunt

En fin d'année 2021, la municipalité a décidé de rembourser intégralement un emprunt de Fr. 950'000.- qui arrivait à échéance. Cette décision a été prise en tenant compte de l'absence d'un besoin immédiat de liquidités et pour palier l'intérêt négatif nouvellement demandé par les instituts financiers. Afin de maintenir un juste équilibre entre liquidités et réserves, il a été décidé d'amortir, pour le même montant, les frais liés au préavis PGEE/PDDE Quartier des Borbeux. Cet amortissement a été porté en diminution du fond de réserve « égouts et épurations ».

### Compte épargne – PostFinance

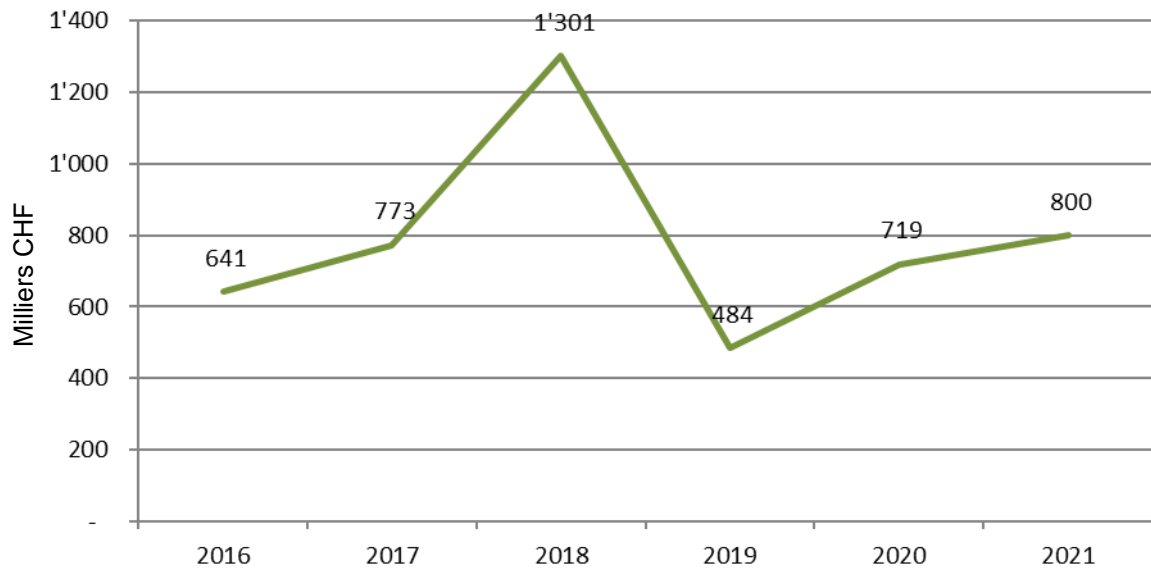
PostFinance a remanié certaines gammes de produits nous obligeant à résilier le compte épargne que nous possédions auprès de cet établissement. En effet, cette prestation n'est plus proposée aux entreprises et associations dès le 31 juillet 2021. Les avoirs ont été transférés sur notre compte courant auprès du même établissement.

### Financement AGEPP SA

Pour l'heure il est difficile de savoir si notre participation au financement du projet de géothermie profonde de la société AGEPP SA permettra un rendement. C'est pourquoi la municipalité a décidé de basculer notre participation du patrimoine financier au patrimoine administratif. Pour rappel, il s'agit du capital-actions d'un montant de Fr. 108'500.- (9153), ainsi que du prêt actionnaire de Fr. 260'400.- (9152).

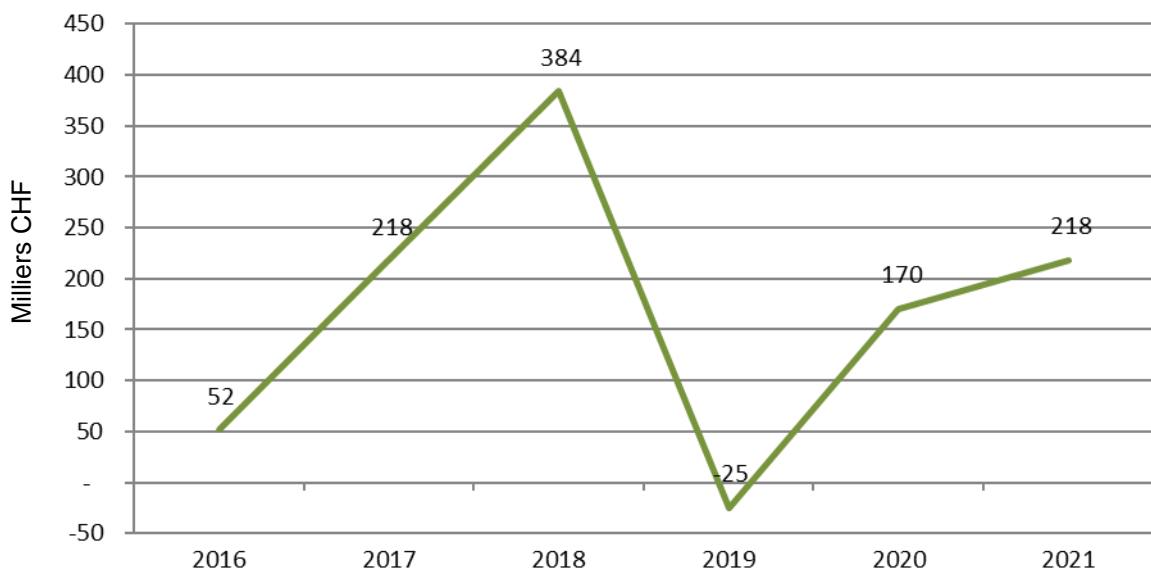
Des explications détaillées figurent dans les rubriques du rapport de gestion, ainsi que dans l'annexe aux comptes. Ceux-ci ne contiennent pas véritablement de point saillant en dehors de ceux évoqués en préambule.

## Marge d'autofinancement



Grâce à l'augmentation des recettes conjoncturelles et à la maîtrise des charges, la marge d'autofinancement est en légère augmentation et finit d'embellir la situation déjà excellente de l'année passée.

## Bénéfice

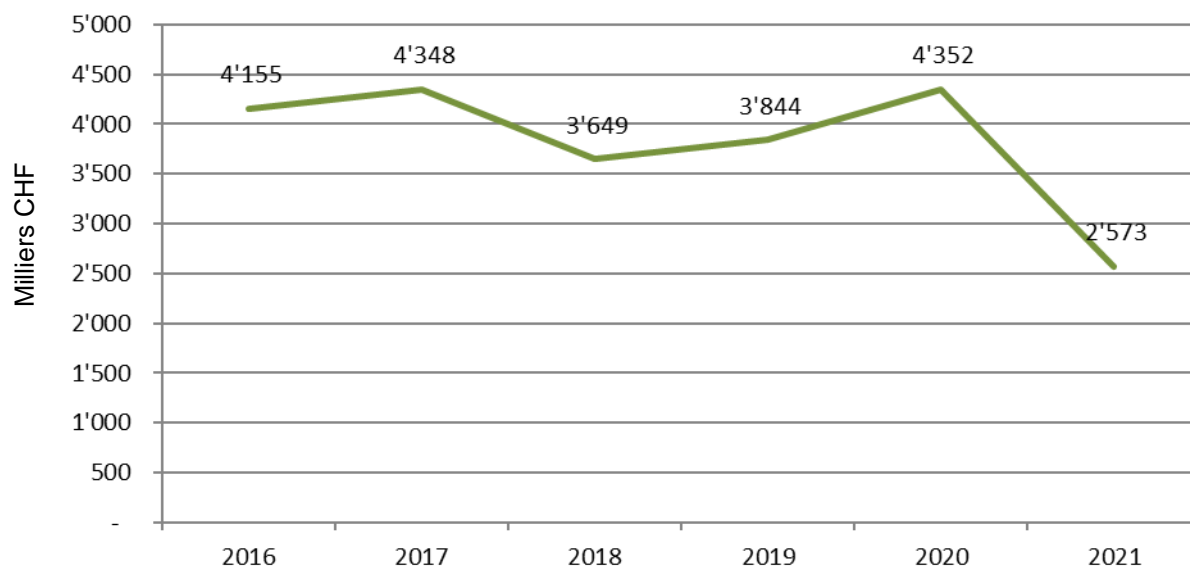


Le bénéfice progresse, malgré des attributions plus élevées que prévu aux réserves.

Fr. 50'000.- ont été provisionnés pour la future facture relative à la péréquation et Fr 50'000.- env. ont été attribués au fond de réserve du tourisme suite à l'encaissement des taxes de séjour plus élevées que prévu. De plus, Fr. 18'000.- n'ont pas été dépensés dans le cadre de la fête sur le pont, prévue le 1<sup>er</sup> août avec Saint-Maurice.

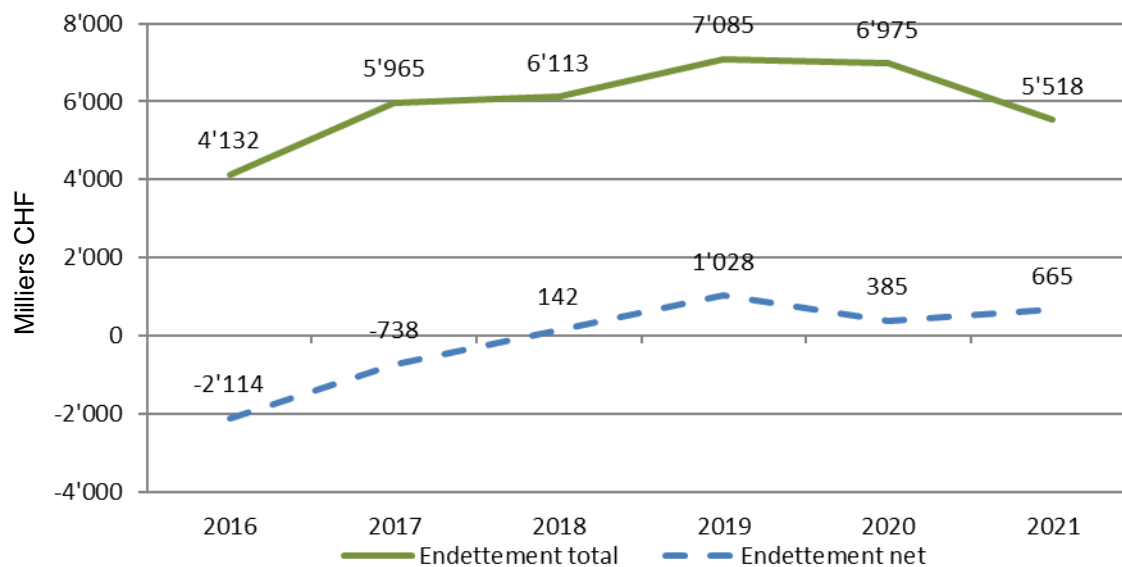


## Liquidités



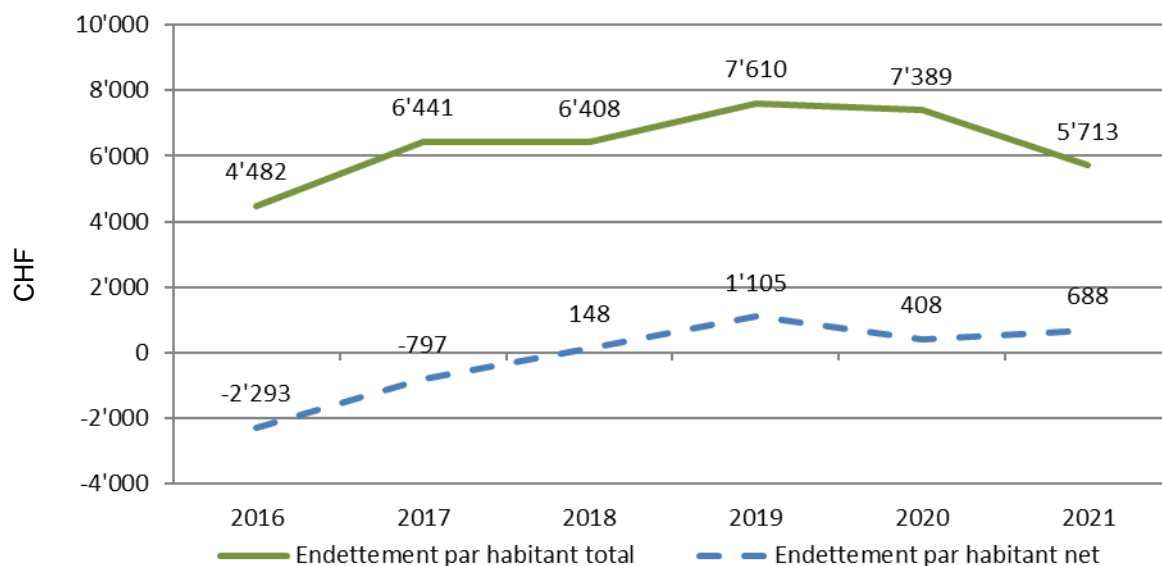
La diminution des liquidités s'explique par le fait que l'emprunt de Fr. 950'000.- a été remboursé intégralement. Par ailleurs plusieurs travaux, dont le financement doit être en partie assuré par un emprunt ou par un prélèvement aux réserves, sont financés par les liquidités. Une régulation est prévue au terme des travaux.

## Endettement



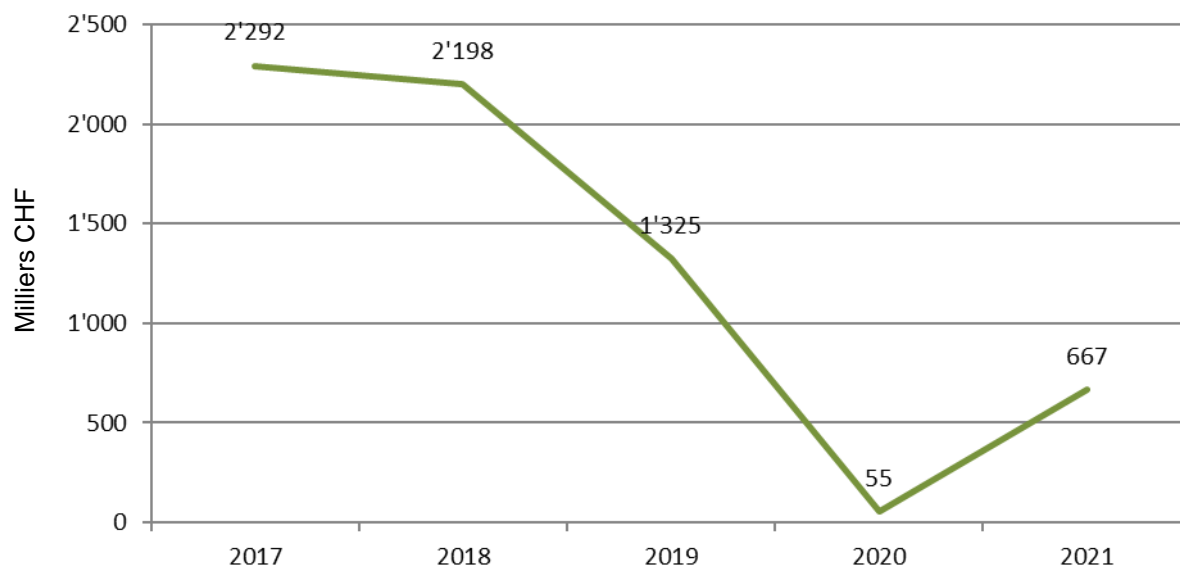
Du fait du remboursement d'un emprunt et en l'absence d'un renouvellement, l'endettement est en baisse. En revanche, étant donné la baisse des liquidités et les investissements réalisés, l'endettement net augmente.

## Endettement par habitant



L'endettement net par habitant se monte à Fr. 688.- ; il se situe en dessous de la moyenne cantonale (sans Lausanne) qui se situe à Fr. 1'839.- (2020).

## Investissements et ouvrages réalisés de 2017 à 2021



Ce graphique reflète l'effort des derniers exercices sur les investissements. Il s'agit des investissements nets (déduction faite des recettes). Le tableau qui suit donne un état de situation complet des préavis en cours.

## Investissements

Libellé	Compte bilan	Préavis	Crédit accordé net	Dépenses d'investissement				Total investissement net	Niveau réalisation %	Solde crédit accordé
				2017	2018	2019	2020			
Crédit d'étude amélioration réseau eau potable Morcles	9144.15	02/2022	50'000					21'970	44%	28'030
Remplacement chaudière Collège et SP	9143.10	13/2021	314'000					10'339	3%	303'661
Pompe à chaleur et panneaux photovoltaïques MC	9143.11	11/2021	58'400					2'423	4%	55'977
Aménagement d'un trottoir vers Plambuit	9141.14	01/2021	355'000				889	115'967	33%	238'144
PDDE Rue Centrale (déduction faite des subventions)	9141.12/13/9144.13	08/2019	1'465'000			110'844	565'486	449'502	77%	339'168
Amélioration éclairage public	9144.14	04/2019	220'000				41'776	52'837	43%	125'387
Caserne SDIS (déduction faite des subventions)	9143.09	12/2017	226'255		503	826'173	-629'562	0	Terminé	29'141
PDDE Lavey-les-Bains (déduction faite des subventions)	9144.11	04/2017	544'530	414'629	42'546	-157'609	19'936	0	59%	225'028
PGEE/PDDE Borbeux (déduction faite des subventions)	9141.09/10/9144.09/12	03/2017	3'554'140	548'318	2'054'953	394'696	8'960	0	85%	547'212
Rénovation des Eglises	9143.06/9165.01	01/2017	7'16'623	167'605	335'194	232'961	4'373	0	Terminé	-49'999
Crédit d'étude révision PGA (déduction faite des subventions)	9141.06	09/2015	105'000	20'038	18'955	-3'131	39'243	13'572	129%	-30'567
Crédit d'étude aménagement urbain	9141.05	10/2015	60'000	9'612	39'203	0	3'985	0	137%	-22'500
<b>Total</b>			10'420'718	2'291'790	2'198'327	1'324'692	55'086	666'609		2'137'424

N.B. : les investissements terminés sans impact sur 2021 figurent dans les totaux mais n'apparaissent pas dans le tableau

## Péréquation financière

### Péréquation financière nette

	Prévision 2020	Définitif 2020	Budget 2021	Comptes 2021 (base estimation)
<i>En faveur de la commune</i>				
Couche de population	118'131	117'050	116'960	120'507
Couche solidarité	425'405	484'651	362'195	516'262
Total en faveur de la commune	543'536	601'701	479'155	636'769
<i>A charge de la commune</i>				
Alimentation du fond	-429'633	-418'591	-483'929	-404'727
Péréquation financière nette	113'903	183'110	-4'774	232'042
<i>Autres postes soumis à péréquation</i>				
<i>Participation en faveur de la commune</i>				
Prise en charge des transports	85'958	150'763	114'313	114'340
Prise en charge des forêts	0	25'566	0	0
	85'958	176'329	114'313	114'340
<i>Participations à la charge de la commune</i>				
Facture sociale	-351'480	-400'337	-399'030	-312'908
Réforme policière	-66'080	-64'863	-76'423	-63'458
	-417'560	-465'200	-475'453	-376'366
<i>Péréquation directe, indirecte et police</i>				
Retour thématiques	0	0	0	0
<b>Solde net des péréquations</b>	<b>-217'699</b>	<b>-105'761</b>	<b>-365'914</b>	<b>-29'984</b>

A l'instar de l'année 2020, la baisse de la valeur du point d'impôt engendre un traitement plus favorable de la commune dans le système péréquatif global. De plus, grâce au nouvel accord d'août 2020 entre l'UCV et le Conseil d'Etat, la part des communes à la cohésion sociale (anciennement "Facture sociale") diminue progressivement.

À noter que les montants finaux 2021 ont été estimés et comptabilisés, sans attendre le décompte du Canton.

Point d'impôt communal :	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
	21514	21843	24857

Comme mentionné plus haut, on constate une forte baisse du point d'impôt en 2020 et 2021. Il s'agit en grande partie des effets de la pandémie et il est primordial d'anticiper tout retour à la normale.

Afin de mieux comprendre le système péréquatif vaudois, l'UCV a créé et mis en ligne sur son site internet [www.ucv.ch](http://www.ucv.ch) un document explicatif sous forme de questions qui est destiné à un large public.

Liste des titres et papiers-valeurs

Exercice 2021	Nombre	Nominal	Cours	Solde début de l'exercice	Achats	Transfert de patrimoine	Solde fin de l'exercice
<b>Titres en dépôt chez Forces Motrices de l'Avançon SA</b>							
Actions 1ère classe FMA SA	90	300		27'000.00			27'000.00
<b>Titres en dépôt chez AGEPP SA</b>							
Actions AGEPP SA	217	500			66'800.00	41'700.00	108'500.00
<b>Titres en dépôt auprès de la BCV sous dossier n° 542.24.20</b>							
Actions CRIDEC SA, Eclépens	1	1'000		1'000.00			1'000.00
Part Aerobex, société coopérative	8	100					
Actions Romande Energie Holding SA	200	25	273'000.00	5'000.00			5'000.00
Parts Longacop, Société coopérative immobilière	14	100					
Parts Coopération Vaudoise Cautionnemnet	2	10					
Actions Satom SA	34	100					
Actions 2e classe FMA SA	30	150		4'500.00			4'500.00
Actions 3e classe FMA SA	37	300					
Actions Holdigaz SA	5127	10	927'987.00	33'600.00			33'600.00
Actions Tunnel Grand St-Bernard SA	10	500		5'000.00			5'000.00
Actions STEP Lavey - St-Maurice SA	239	100					
Action Radio Chablais SA	1	100					
Actions Transports Publics du Chablais SA	500	10	100.00				
Part coopérative Centre Régional Travail et Orientation	1	1'000					
<b>Titres et papiers-valeurs</b>			<b>1'201'087.00</b>	<b>76'100.00</b>	<b>66'800.00</b>	<b>41'700.00</b>	<b>184'600.00</b>

# DOMAINES ET BÂTIMENTS

---

## Forêts

En 2021, deux exploitations planifiées dans le plan de gestion ont été exécutées par l'entreprise Hochleitner SA (Les Vuargnes) et par l'entreprise WR entreprise forestière Sàrl (Plambuit) dans les forêts de Lavey-Morcles.

Une exploitation a été exécutée dans des forêts privées, dans le secteur des Tèches, par l'entreprise WR entreprise forestière Sàrl. La Commune de Lavey Morcles a été le maître d'œuvre. La priorité a été mise sur l'exploitation des arbres dépérissant afin d'éviter une épidémie phytosanitaire. Enfin, des soins aux jeunes peuplements ont également été exécutés par l'entreprise WR entreprise forestière Sàrl.

## Dégâts aux forêts

En 2021 la forêt a subi de nombreux dégâts, notamment par le vent, la neige, les crues ou les différents bostryches. Avec la sécheresse de 2018, de 2019, de 2020 et de 2021, l'année 2022 risque à nouveau d'être une année à dangers pour le dépérissement des arbres. Les attaques du bostryche typographe\* n'ont toujours pas diminué, rendant obligatoire l'exploitation de 227 m<sup>3</sup> laissés en forêt dans les secteurs de Plan du Pré et de Plan Essert. La commune a bénéficié d'une subvention d'un montant de Fr. 20'380.- pour ces travaux.



### \* Le Bostryche typographe en bref :

- Les bostryches mâles s'installent dans un arbre, de préférence un sapin affaibli, où les femelles les rejoignent.
- En se développant, les larves et les jeunes bostryches dévorent l'écorce, en y creusant un réseau de petits canaux.
- Ce «minage» de l'écorce bloque la circulation de la résine et l'arbre dépérit rapidement.
- Les jeunes insectes quittent ensuite le nid pour s'installer sur un autre arbre.
- Le bostryche adulte peut mesurer jusqu'à 5 mm de long pour 1 mm de large.
- On compte un mâle pour deux femelles et chacune pond quelque 50 œufs.
- Un arbre infecté peut contenir jusqu'à 200'000 bostryches.

## Marché des bois

En 2021, le marché des bois ne s'est pas amélioré. Les exportations sont toujours lésées par le cours de l'euro et la situation sanitaire n'a pas arrangé la situation. Les subventions cantonales permettent néanmoins aux propriétaires de parcelles privées d'entretenir les forêts de protection. La commune peut toujours, en cas de grande coupe, agir en tant qu'intermédiaire entre les propriétaires de parcelles privées, le Canton et les entreprises en charge des travaux.

## Exploitation en 2021

Le plan de gestion des forêts communales préconise 2200 m<sup>3</sup> de coupe par année. Or seuls 857.7 m<sup>3</sup> ont été réalisés en 2021. Cela représente une baisse par rapport à l'année 2020. En effet, il a été décidé de traiter en priorité l'exploitation des arbres déperissants.

En 2021, les exploitations ont été effectuées dans les séries suivantes :

- Les Vuargnes pour la série 2 (Hochleitner SA)
- Plambuit pour la série 1 (WR entreprise forestière Sàrl)
- Les Tèches – forêts privées (WR entreprise forestière Sàrl)

L'exploitation réalisée dans les forêts privées aux Tèches ne fait pas partie du plan de gestion de la Commune de Lavey-Morcles. La Commune a joué le rôle de maître d'œuvre. Les frais ont été entièrement couverts par la rentrée des subventions et la vente des bois.

La commune a pu bénéficier d'une subvention d'un montant de Fr 65'237.90.

## Sylviculture et plantations

WR entreprise forestière Sàrl a effectué de la sylviculture dans le secteur de Plan du Pré, ce qui a donné droit à une subvention d'un montant de Fr. 4'800.-.

## Subventions

La commune a pu bénéficier de nombreuses subventions pour l'entretien et la remise en état des forêts. Ces travaux entrent dans le cadre de la RPT\*. L'objectif premier des subventions est de pouvoir couvrir l'entier des frais liés aux travaux, en y soustrayant naturellement le produit de la vente de bois.

Par conséquent, le montant des subventions reçues en 2021, pour les travaux de remise en état, est de Fr. 90'797.70 (subventions détaillées dans le tableau de synthèse).

*\* RPT : Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.*

## LPNMS (loi sur la protection de la nature des monuments et des sites)

Conformément au Règlement communal de protection des arbres, la Municipalité a :

- répondu favorablement à 3 demandes d'abattage

Aucune opposition à ces demandes n'a été déposée.

## Gestion des forêts de Lavey-Morcles

Le garde-forestier a réalisé 74 heures, durant l'année, pour différentes tâches de gestion des forêts de Lavey-Morcles (administration, cubages, préparation des dossiers pour une exploitation, suivi des chantiers, etc.), pour un montant de Fr. 6'290.-.

D'autres tâches du garde forestier (martelage, surveillance sanitaire) concernent la police forestière et sont prises en charge par le Canton.

## Synthèse financière des travaux forestiers

Travaux	Coûts	Vente	Subvention	Résultat
Exploitation Les Vuargnes	21'826.70	0 <sup>1</sup>	33'432.00	11'605.30
Exploitation Plambuit	22'741.77	9'299.08	7'416.00	-6'026.69
Exploitation Les Tèches (forêts privées)	30'048.30	5'658.40	24'389.90	0.00
Dégâts des forêts (divers secteurs)	29'198.00	0 <sup>2</sup>	20'380.00	-8'818.00
Soins culturaux (Plan du Pré)	6'550.00		4'800.00	-1'750.00
Placettes témoins Naïs			380.00	380.00
Remboursement sur carburant			708.00	708.00
<sup>1</sup> Bois contre une partie des frais				
<sup>2</sup> Bois laissé en forêt				
Garde-forestier	6'290.00			-6'290.00
<b>Déficit</b>				<b>-10'191.39</b>

Le tableau ci-dessus fait apparaître les principales dépenses, subventions et ventes de bois communal durant l'année 2021. À ce déficit s'ajoutent d'autres charges liées au service des forêts, telles que l'achat et l'entretien du matériel d'exploitation, débours et vacations, etc.

La perte de 2021 est essentiellement liée aux dégâts en forêt. La difficulté et la dangerosité des travaux engendrent des coûts d'exploitation plus élevés. Le déficit relatif à l'exploitation des forêts reste modeste par rapport à la surface à entretenir et grâce aux subventions.



## Chalets

### Chalet Praz-Riond

**Type de travaux**

Remplacement du chauffe-eau

**Coût**

Fr. 1'991.25

### Chalet de l'Au

**Type de travaux**

Installation de panneaux photovoltaïques et de lumières

**Coût**

Fr. 7'680.00



## Cours d'eau

**Type de travaux**

Nettoyage du lit du torrent au Couvert des Amoureux (à la suite d'orages)

**Coût**

2'326.35

## Bâtiments

### Collège

Type de travaux	Coût
Installation de lavabos dans les WC du rez	Fr. 3'581.85
Remplacement des extincteurs	Fr. 931.60
Remplacement de la hotte de ventilation dans un appartement	Fr. 1'290.00
Crépissage des murs du hall au sous-sol	Fr. 4'863.75
Nettoyage annuel des vitres	Fr. 1'233.35
Nettoyage des bâches à la suite des dégâts d'eau au sous-sol (fuite)	Fr. 818.50
Remplacement d'une colonne d'écoulement dans les WC (fuite)	Fr. 1'931.85

## Salle polyvalente

Type de travaux	Coût
Nettoyage annuel des vitres	Fr. 1'233.30
Remise en état des portes du garage	Fr. 2'703.80
Installation de LED à l'extérieur du bâtiment	Fr. 1'862.55
Réparation du boiler	Fr. 1'779.25
Achat d'un pupitre et de matériel pour les écoles	Fr. 625.95

## Maison de commune

Type de travaux	Coût
Nettoyage annuel des vitres et des sols	Fr. 1'233.35
Réparation des cylindres des portes	Fr. 927.10

## Auberge de Morcles

Type de travaux	Coût
Location d'une benne pour les déchets	Fr. 746.90
Prise en charge des frais de déménagement pour les locataires	Fr. 2'290.00

# Travaux

---

## *Police des constructions*

Vu le gel imposé par le canton en matière de nouvelles constructions dans la commune, le nombre de mises à l'enquête publique pour 2021 n'a que très peu évolué par rapport aux années précédentes et de ce fait est demeuré relativement faible. Les demandes d'autorisation ont essentiellement porté sur des travaux de minime importance, à savoir des projets de transformations/agrandissements/rénovations de bâtiments existants.

## Synthèse des constructions :

### **Mises à l'enquête publique 2021 :**

Création de deux lucarnes rampantes type Velux	1
Transformations	1
Création d'une piscine enterrée non chauffée	1
Transformation d'une installation de communication	1
Construction de murs de soutènement	1
Agrandissement du sous-sol	1
Changement d'affectation	1

Pour comparaison : 2021 = 7, 2020 = 6, 2019 = 5

### **Permis d'habiter/utiliser délivrés en 2021 :**

Rénovation partielle de la façade	1
Transformations	1
Rénovation totale	1
Construction d'une villa	2

Pour comparaison : 2021 = 5, 2020 = 10, 2019 = 7

## Travaux de minime importance autorisés par la Municipalité en 2021 :

Installation de fenêtres de toit, photovoltaïques, pompe à chaleur	1
Rénovation intérieure	1
Construction d'une pergola	2
Construction d'une tonnelle de jardin	1
Raccordement électrique provisoire (AGEPP)	1
Aménagements extérieurs	3
Elargissement du balcon et réfection de la balustrade	1
Pose de fenêtres de toit	1
Installation d'une piscine démontable hors sol	1
Construction de 2 vélux	1
Installation d'une tente provisoire	1
Installation de panneaux solaires	1

Pour comparaison : 2021 = 15, 2020 = 12, 2019 = 20

### *Aménagement du territoire*

Dans la cadre de la mise en application de la modification du 17 avril 2018 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions, le nouveau Plan d'affectation communal (PaCom), finalisé en étroite collaboration avec le bureau RWB Sàrl, a pu être envoyé le 22 décembre 2021 pour examen préalable à la Direction générale du territoire et du logement. En lien avec ce projet, le nouveau Règlement sur la police des constructions a également pu être finalisé.

En vertu de l'art. 37 al. 2 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), le rapport préalable de ce service devrait nous parvenir dans un délai de trois mois dès sa réception.

### *SRGZA*

Dans le cadre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activité (SRGZA) du district d'Aigle, plusieurs étapes ont été réalisées en 2021. Pour rappel, à la suite de la révision de la LAT, de nouvelles exigences concernant la création de zones artisanales ont été imposées dans l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire. Le canton a ainsi introduit un système de gestion des zones d'activités, notamment à une échelle régionale, garantissant leur utilisation rationnelle. Elle doit être formalisée sous la forme d'un plan directeur régional et d'un plan directeur intercommunal. Elle est composée de trois volets (un volet diagnostique, un volet stratégique et un volet opérationnel) qui devront être adoptés par les Municipalités et les Conseils communaux et approuvés par le Conseil d'Etat. Le document stratégique final avant envoi pour examen intermédiaire au canton a été soumis pour approbation à la Municipalité le 22 décembre 2021. En raison du projet de 3<sup>e</sup> correction du Rhône, le site actuel de « Sous Rosetan » est amené à être déplacé. L'emplacement du futur site n'a à l'heure actuelle pas encore été déterminé. La Municipalité entend dès lors qu'il soit tenu compte que l'identification d'un futur site sur la commune de Lavey-Morcles doit demeurer ouverte, même postérieurement à la validation du volet opérationnel.

## AGEPP

Les travaux préparatoires du projet de géothermie hydrothermale d'AGEPP SA, qui vise à exploiter et à mettre en valeur l'énergie renouvelable fournie par la géothermie, ont débuté en avril 2021 par l'aménagement de la plateforme de forage. En effet, dès le 1er avril 2021, l'aménagement de la plateforme de forage a commencé à proximité des puits existants, qui alimentent les Bains de Lavey. Quelque 5'000 m<sup>2</sup> ont été aménagés pour accueillir la machine de forage, les installations de traitement des boues, la zone de stockage des tiges et des tubes, le bassin de rétention pour les tests hydrauliques, les containers pour le matériel ainsi que les salles de conférence, locaux et cantine du personnel. Le lancement des activités de forage a commencé en août 2021. Les résultats et la réussite du forage seront connus en 2022. Pour rappel, la commune est partenaire du projet à hauteur de 2.17%.

## Routes

Le préavis positif de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) concernant la réalisation d'un trottoir à la Route du Stand nous est parvenu en mars 2021, après plus de 3 ans de procédure. La municipalité a très vite présenté un préavis demandant l'autorisation pour :

- la création de deux domaines publics,
- la délimitation d'une nouvelle lisière forestière,
- l'expropriation de certains propriétaires privés,
- l'octroi d'un crédit de Fr. 355'000.-.

Les travaux ont débuté en fin d'année 2021 et devraient se terminer au printemps 2022.



Plusieurs réparations de goudron ont été réalisées sur les routes du village et particulièrement dans le village de Morcles.

## *Parcs, promenades et cimetière*

### Cimetière

L'entretien du cimetière s'est déroulé sans problème particulier. Des courriers ont été envoyés à certains propriétaires de tombes laissées à l'abandon pour qu'elles soient entretenues. Les employés communaux se sont chargés de remettre en état les tombes pour lesquelles il n'était pas possible de retrouver le propriétaire, s'agissant d'une obligation légale.

### Parc de jeux

La municipalité a décidé de retirer les haies situées entre le parc de jeux et le bâtiment de l'administration communale. En effet il devenait de plus en plus difficile de procéder à leur taille et elles prenaient une place considérable au détriment de l'aire de jeux.

### **Campagne « 1 Tulipe pour la VIE »**

La commune de Lavey-Morcles a participé, pour la deuxième année consécutive, à la campagne "1 Tulipe pour la VIE" lancée par l'association L'aiMant Rose. 422 communes dans toute la Suisse se sont mobilisées en plantant des milliers de bulbes pour sensibiliser la population au cancer du sein.

L'action consiste à planter des bulbes de tulipes roses et blanches. La proportion est d'une tulipe rose pour sept tulipes blanches. En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. Une femme sur huit en est victime. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à l'espoir et à la renaissance. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

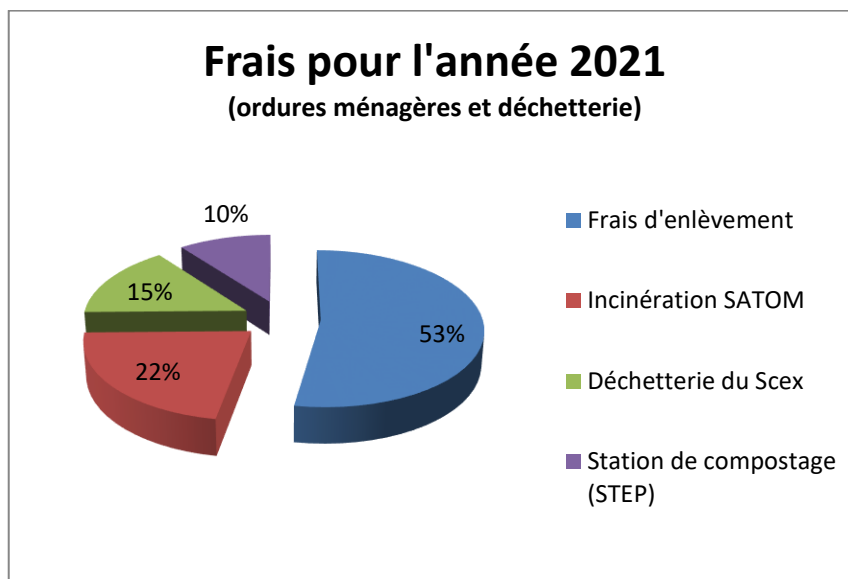
Plusieurs massifs vont être créés dans le village ainsi qu'à Morcles, permettant à la population de prendre part à cette action de solidarité. Une pancarte explicative « 1 Tulipe pour la VIE » y sera également installée.



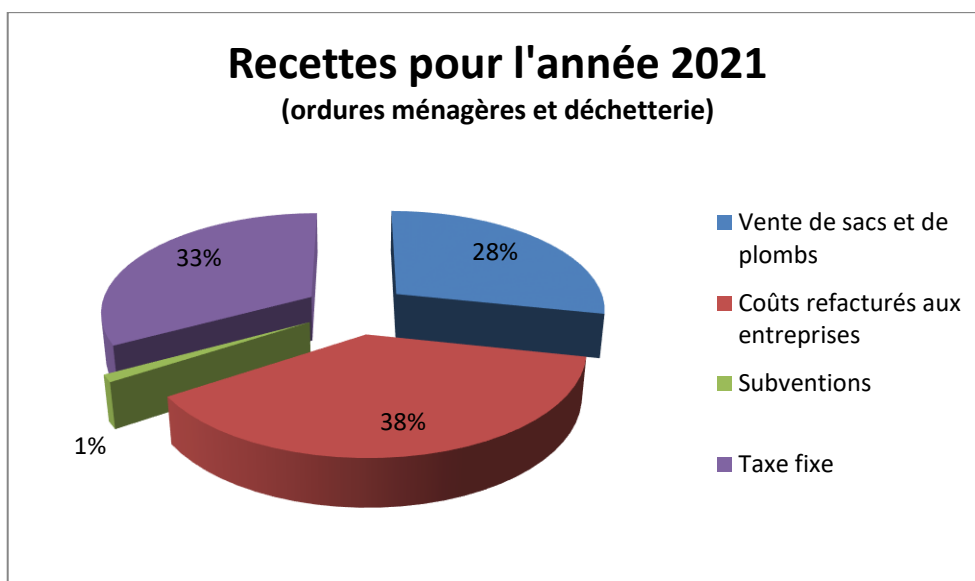
## *Ordures ménagères et décharges*

Pour rappel, la commune a rejoint le périmètre Gédéchablais pour le traitement des ordures ménagères. Des contrôles sont régulièrement effectués pour vérifier les tonnages annoncés. La municipalité est ravie de constater que l'utilisation des sacs taxés est bien ancrée dans le village et que très peu d'infractions sont à relever.

## Frais et recettes pour l'année 2021 (ordures ménagères et déchetterie)

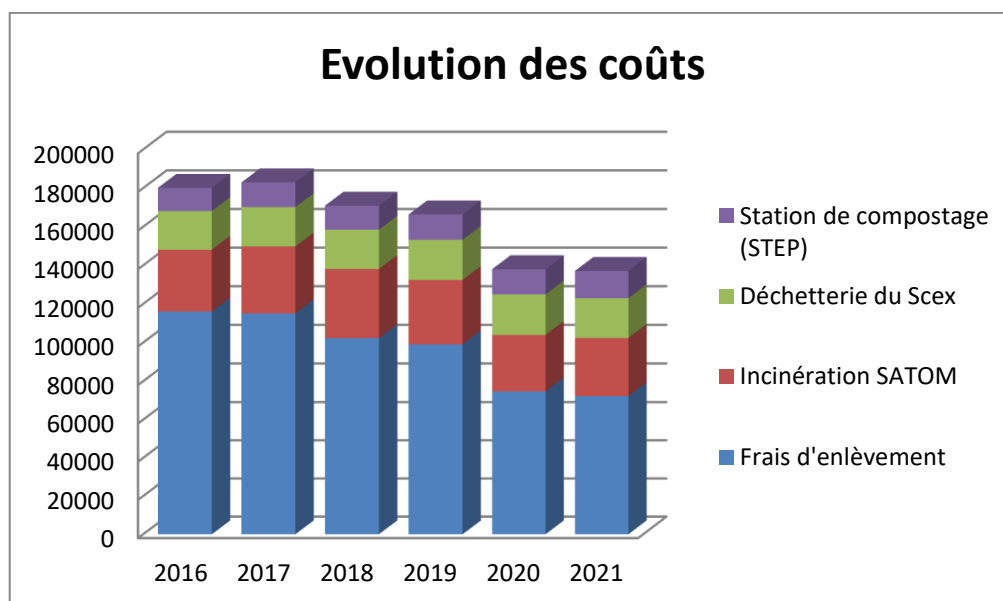


Le coût relatif aux heures de ramassage facturées par Cherix Transport SA s'élève à Fr. 67'619.92 (Fr. 69'047.46.-) pour l'année 2021.

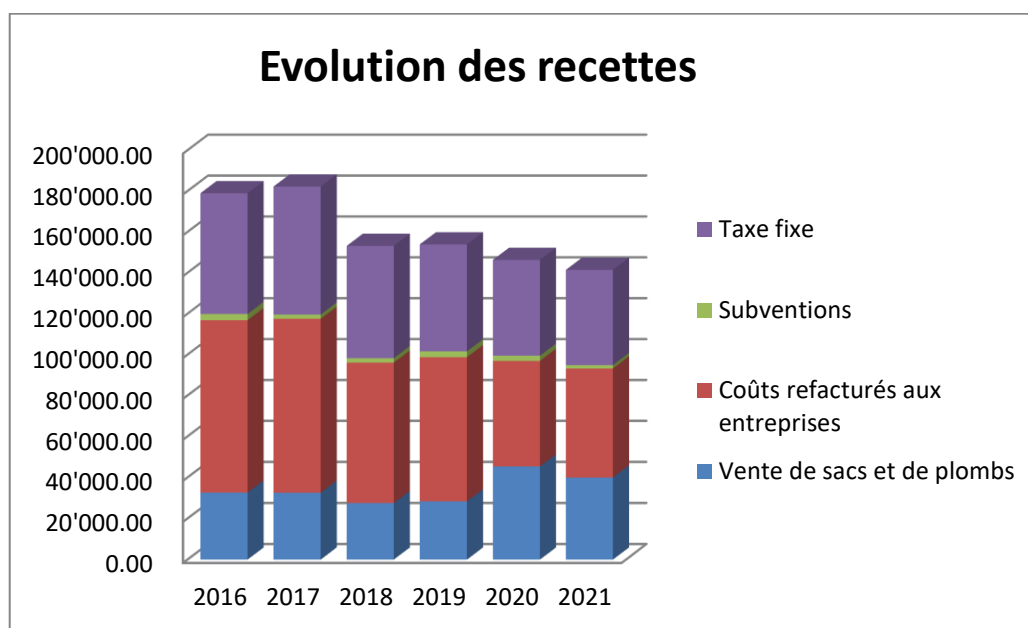


Les recettes gardent une certaine stabilité dans leur proportion.

## Évolution des coûts et des recettes



Constat : l'abandon du ramassage des objets encombrants et le ramassage, par le personnel communal, des ordures ménagères à Morcles ont permis une diminution substantielle des coûts depuis 2020.



Constat : pour rappel, le chapitre des ordures ménagères fait l'objet d'une taxe affectée, ce qui proscrit tout excédent. De manière logique, les recettes suivent donc la même tendance que les charges, l'ajustement se faisant au moyen de la taxe annuelle facturée aux ménages.

## Taxe sur les ordures ménagères

La taxe sur les ordures ménagères est en constante baisse depuis l'instauration de la taxe au sac.

Année	Taxe
2019	120.-
2020	110.-
2021	105.-

La municipalité est particulièrement fière d'avoir pu maintenir son engagement visant à diminuer continuellement le coût de la taxe fixe relative aux ordures ménagères. Il est évident que le coût ne pourra pas être complètement supprimé, mais il est important d'atteindre un point mort convenable et raisonnable.

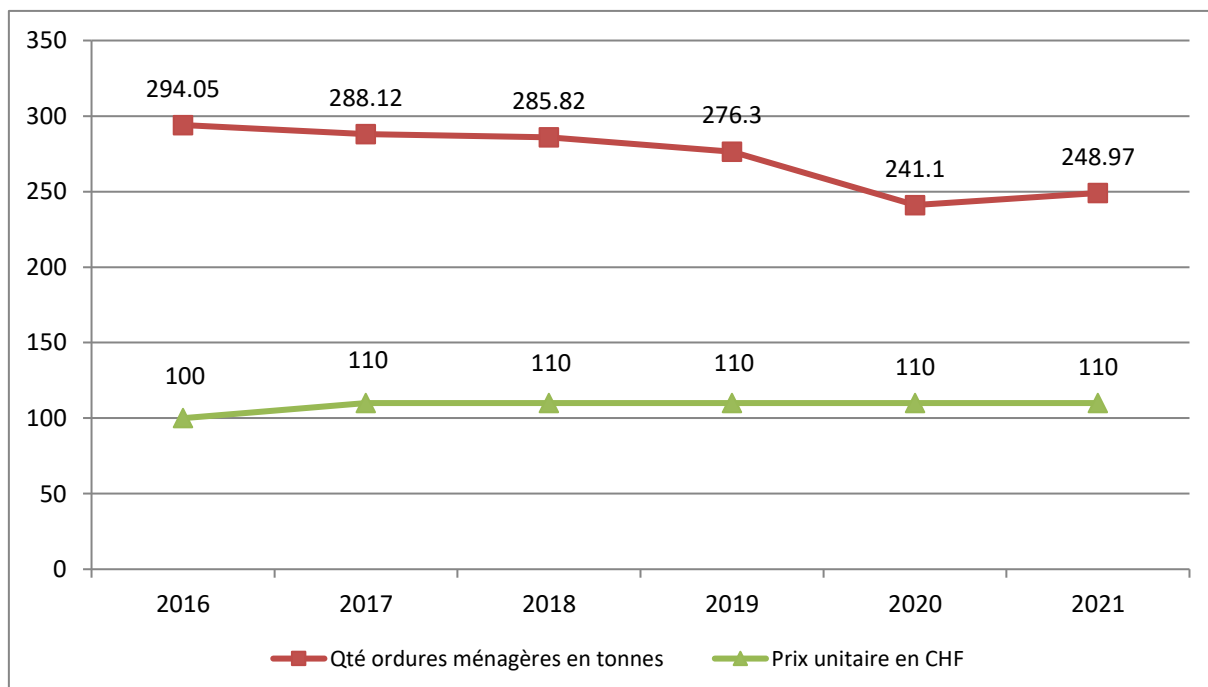
## Ordures ménagères

Cherix transport Sàrl, le concessionnaire officiel, a transporté 248,97 tonnes de déchets ménagers, soit 7,87 tonnes de plus qu'en 2020 (241,1 t.).

## Récupération à la STEP

- Huiles usagées : 0 (1553) litres (ce ramassage a été supprimé à la STEP)
- Aluminium / fer : 1296 (1932) kg
- Papier, carton : 18.28 (23,68) tonnes
- Verre : 17,00 (22,00) tonnes

## Évolution des quantités acheminées à la SATOM





## Récupération du verre

13,84 (17,84) tonnes ont été récupérées sur le territoire de la commune.

## Récupération du papier

18,24 (18,54) tonnes de papier ont été récupérées sur le territoire de la commune.

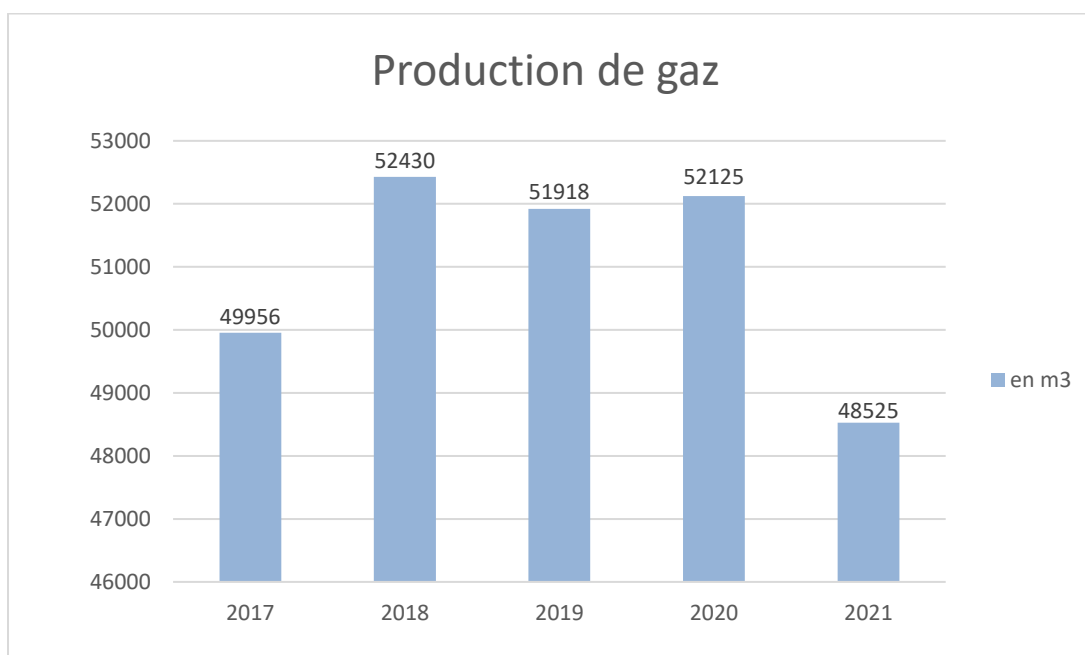
## *Réseau d'égouts et épuration*

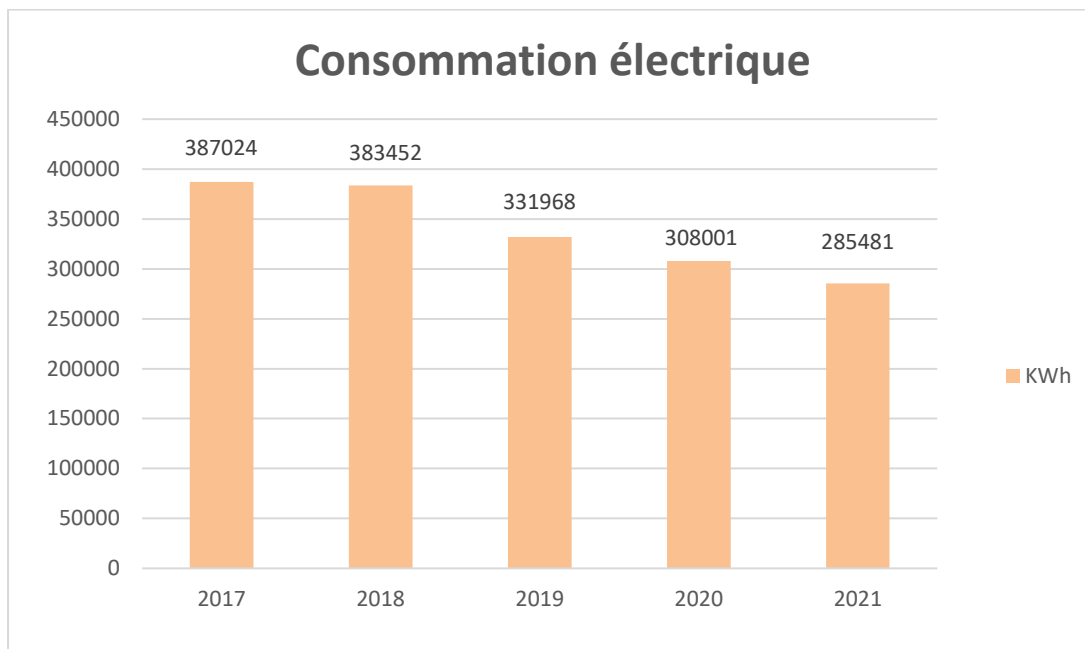
### STEP de Lavey-Saint-Maurice SA

Le projet FuturoStep, initié en 2020 et dont le coût avoisinerait 300 millions de francs, a donné lieu à plusieurs séances en 2021. Le projet n'a pas beaucoup évolué en 2021, en raison notamment de la complexité des études à mener. Pour rappel, à l'avenir, la STEP devrait se situer sur le site chimique de Monthey (CIMO). En effet, plusieurs communes (Lavey-Morcles, St-Maurice, Vérossaz, Bex, Gryon, Champéry, Troistorrens, Massongex, Monthey) et CIMO SA collaborent pour la création d'une STEP régionale.

La STEP de Lavey-Morcles et de St-Maurice est gourmande en travaux d'entretien et son remplacement devient de plus en plus pressant. Certaines réparations sont coûteuses et n'offrent aucune garantie sur le fonctionnement à long terme. Il faut toutefois relever l'excellent travail de l'équipe de maintenance pour optimiser le fonctionnement de la station.

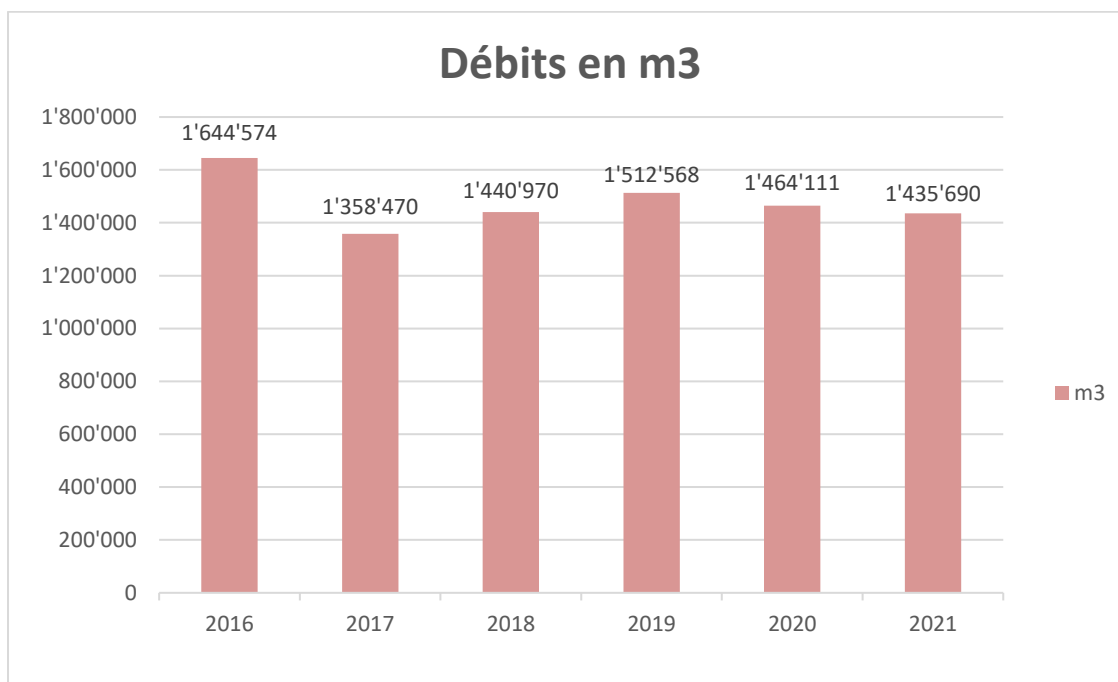
## **Énergie**





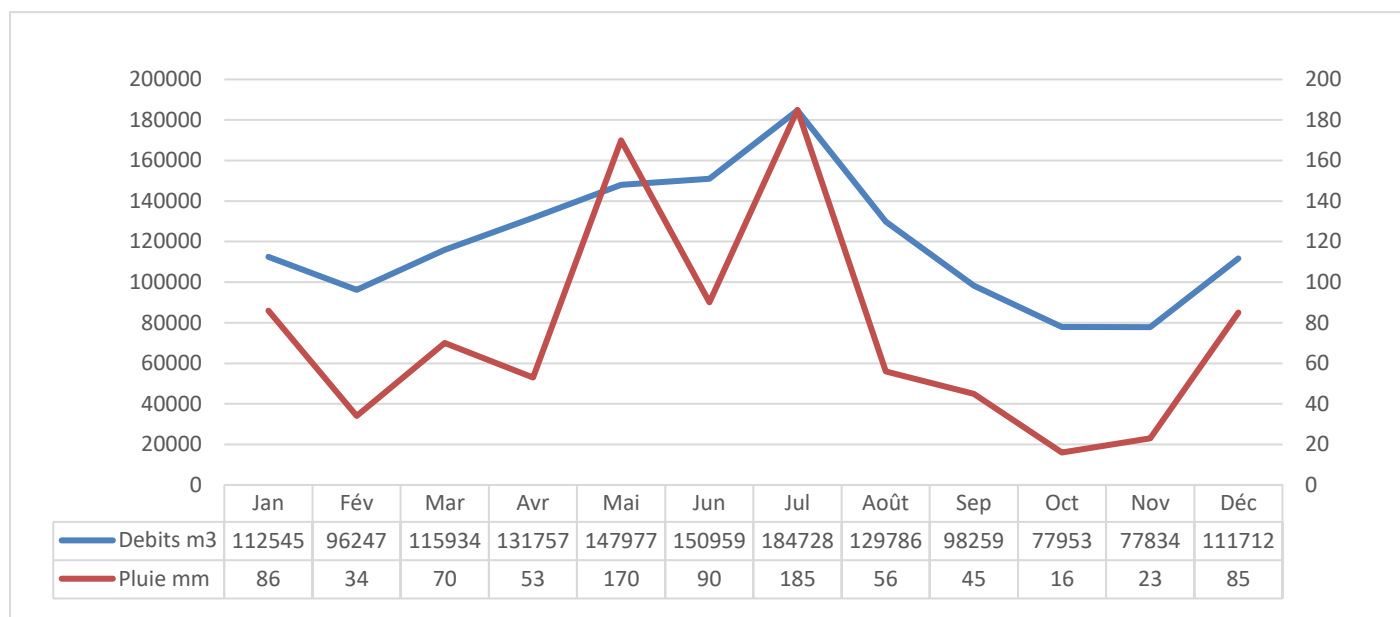
#### Les débits

Durant l'année écoulée, 1'435'690 m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traités par la STEP.



Le débit est fortement lié aux conditions météorologiques (fortes pluies, fonte des neiges) car les réseaux communaux reliés à la STEP ne séparent pas encore l'entier des eaux usées et des eaux claires. Du côté de la Commune de Lavey-Morcles, la mise en séparatif est bien avancée et cela devrait très vite permettre un changement significatif au niveau des m<sup>3</sup> traités.

## Débits et pluie 2021 par mois



## Place de compostage

### Apports en matières vertes (gazon, branches, etc.)

		2021	2020
Apports communes :	St-Maurice	1100	1000
	Lavey-Morcles	120	120
Paysagistes		286	283
Privés		3600	3537
<b>Total m<sup>3</sup></b>		<b>5106</b>	<b>4940</b>

## Surveillance

La place de compostage et le point de collecte sis autour de la STEP sont sous surveillance vidéo. Si cela a donné lieu à de nombreuses amendes en 2020, très peu d'infractions ont été constatées en 2021. Ce qui démontre l'utilité d'un tel système.

# INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

---

## Écoles

### Effectifs et personnel (année scolaire 2021/2022)

Bien que certaines classes soient géographiquement installées à Lavey-Village, elles dépendent de la direction des écoles de Saint-Maurice et de sa commission scolaire. Ce rapport présente donc des informations concernant Lavey-Morcles, mais également St-Maurice, ce qui permet aussi quelques comparaisons.

Élèves à St-Maurice au 31 décembre 2021

- **Total St-Maurice : 425 élèves (21 classes)**

Élèves scolarisés à Lavey-Village au 31 décembre 2021

- **Total Lavey-Village : 46 élèves (2 classes)**

Total St-Maurice/Lavey-Morcles 471 élèves (465) – 23 classes

Moyenne 20,48 (21.13) élèves par classe

Rapidement, 10 élèves supplémentaires sont arrivés sur la Commune de Lavey-Morcles, dont la majorité dans les deux classes du village. Des dédoublements ont été réalisés pour assurer la qualité de l'enseignement malgré les effectifs importants. La proximité est toujours privilégiée pour les élèves de 1 à 4H. Toutefois, quelques élèves ayant déménagé à Lavey-les-Bains ont été directement scolarisés à St-Maurice.

### **Cycle d'orientation**

25 élèves de Lavey-Morcles et 3 de Bex ont fréquenté le CO durant l'année 2020-2021. L'écolage s'est élevé à Fr. 5'448.– par élève.

### **Bâtiments scolaires, équipements**

Comme prévu, un TBI (tableau blanc interactif) a été installé en 1-2H à Lavey-Morcles durant l'été 2021. Toutes les classes en sont désormais équipées.

Depuis le début de la pandémie, de nouveaux outils ont été développés et mis en place par le Canton du Valais pour les élèves et les enseignants, tels que la licence Office 365 qui a été offerte à tous les enseignants et élèves de l'école obligatoire.

L'UAPE est en cours de développement dans le bâtiment scolaire de Lavey-Morcles. Un local supplémentaire a été mis à disposition de la directrice dans les locaux actuellement occupés par l'école primaire.

### **Divers**

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie et des mesures de restriction y relatives. Heureusement, aucune fermeture de classe n'a été décrétée. Les salles de classe ont été désinfectées chaque jour au plus haut de la pandémie et les élèves et enseignants se sont très bien adaptés aux mesures mises en place.

Les activités sportives et culturelles des élèves ont dû être restreintes. Les sorties neige et à ski ont néanmoins pu être maintenues moyennant quelques adaptations. Le camp de ski prévu après Noël 2021 a été reporté en mars 2022 à la satisfaction de tous.

### **Association des parents d'élèves de St-Maurice / Lavey**

Chantal Gander est la nouvelle Présidente de l'APE (Association des parents d'élèves) de St-Maurice/Lavey, constituée lors de l'AG en septembre 2020. Elle est composée de 10 membres, dont 4 au comité. Une page Facebook a été ouverte et est accessible à tous : Association de parents d'élèves de St-Maurice / Lavey.

### **Commission scolaire**

La Commission scolaire regroupe les différentes écoles primaires de la commune de Saint-Maurice et des communes avoisinantes, ainsi que celle de Lavey-Morcles. Mme Pearl Briquet est, dès l'année scolaire 2021 – 2022, la nouvelle Conseillère municipale de Lavey-Morcles, représentante de la Commune à la Commission scolaire des écoles de St-Maurice / Lavey. Une assemblée a eu lieu le 7 octobre 2021.

## *Paroisses et Cultes*

### Paroisse protestante des 2 Rives

L'assemblée générale de la paroisse protestante des 2 Rives s'est déroulée le 25 août 2021. Les travaux conséquents réalisés à l'intérieur du temple satisfont grandement le comité de paroisse ainsi que les paroissiens.



## Paroisse catholique

Les travaux de finition pour l'église catholique sont terminés. Ces derniers ont été un peu plus conséquents que prévus, en raison notamment de l'obligation de traiter certaines peintures intérieures. Une nouvelle installation audio, non prévue initialement, a été installée. Une cérémonie d'inauguration aura lieu dans le courant de l'année 2022.



# POLICE

## Police

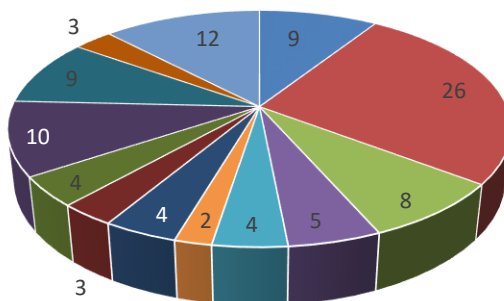
### Récapitulatif des interventions de Police secours, de circulation et judiciaires sur la commune de Lavey-Morcles pour l'année 2021

99 événements ont été répertoriés dans la main courante de la Police cantonale vaudoise.

Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :

- 2 accidents de travail
- 9 animaux
- 1 appréhension / arrestation
- 1 cambrioleur à l'œuvre
- 1 chien mordeur
- 8 circulations routière
- 2 conflits de voisinage
- 1 cybercriminalité
- 1 demande d'ambulance
- 5 demandes d'assistance
- 1 diffamation / calomnie
- 1 discrimination raciale
- 2 document perdu-volé
- 4 dommages à la propriété
- 1 escroquerie
- 1 établissement public
- 2 incendies
- 8 individus perturbés/recherchés/suspects
- 4 inquiétudes pour une personne
- 1 journal de poste
- 10 litiges
- 1 manifestation
- 1 infraction LEI
- 2 mœurs
- 1 tentative
- 1 transport spécial
- 9 troubles de la tranquillité / nuisances
- 3 violences domestiques
- 2 véhicules
- 1 voie de fait
- 12 vols

#### Interventions de police secours, de circulation et judiciaires en 2021



- Animaux (p. ex. dans les voitures)
- Autres
- Circulation routière
- Demandes d'assistance
- Dommages à la propriété
- Incendie
- Individus perturbés
- Individus suspects
- Inquiétude pour une personne
- Litiges
- Troubles de la tranquillité
- Violence domestique
- Vols

En comparaison, 2020 avait vu se produire 118 « événements ». Les années 2020 et 2021 sont donc comparables sur le plan des chiffres et des types d'événements et, comme les années précédentes, il faut relever que les zones d'habitations sont relativement épargnées. La grande majorité des interventions, notamment les vols et les problèmes liés aux mœurs, ont lieu aux Bains de Lavey.

La Gendarmerie a également effectué des passages préventifs réguliers concernant la circulation, chaque patrouille étant par ailleurs équipée d'un défibrillateur. Durant 2021, les patrouilles ont eu également une importante mission de surveillance du respect des règles sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

En général et comme à l'accoutumée, le nombre d'interventions est très limité, notre commune faisant partie des plus calmes du canton. De même, année après année – et 2021 ne fait pas exception –, nous nous réjouissons de l'excellente collaboration entre la commune et la Police cantonale, ainsi qu'avec le répondant de proximité.

## **Poste mobile**

(Rencontre avec la police) Selon sa mission, la présence des postes mobiles de la Gendarmerie permet de :

- lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ces véhicules ainsi que de ses équipages aux endroits clés de la commune
- offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal, petite ou grande localité, les services d'un poste de Gendarmerie
- la présence régulière des postes mobiles, avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal, renforce la sécurité publique

Le poste de police mobile est venu 3 fois à Lavey-Morcles (principalement à Lavey-Village) durant cette année 2021. Son rôle principal est de se mettre à la disposition de la population, pour accueillir une plainte par exemple, ou obtenir un effet dissuasif grâce à sa présence. Entre le 26.02.2016 et le 17.12.2021, les postes mobiles de la Gendarmerie se sont rendus à 56 reprises à Lavey-Morcles. Les principaux objectifs et activités du poste mobile sont les suivants :

- visibilité
- patrouilles pédestres
- patrouilles cyclistes
- échanges avec les commerçants
- contacts avec l'administration
- contre-visites auprès de citoyens de la localité ayant été victimes de cambriolages. écoute et dispense de conseils en matière de sécurité
- rassurer la population par rapport aux démarchages abusifs pour la réfection de volets (prévention/conseils)
- prévention active et distribution de flyers auprès de propriétaires concernés, expliquant la nature de la négligence (p. ex. porte de garage laissée ouverte, clés sur une porte)
- campagne de prévention routière « un enfant ça surprend »
- assistance et appui lors de disparitions

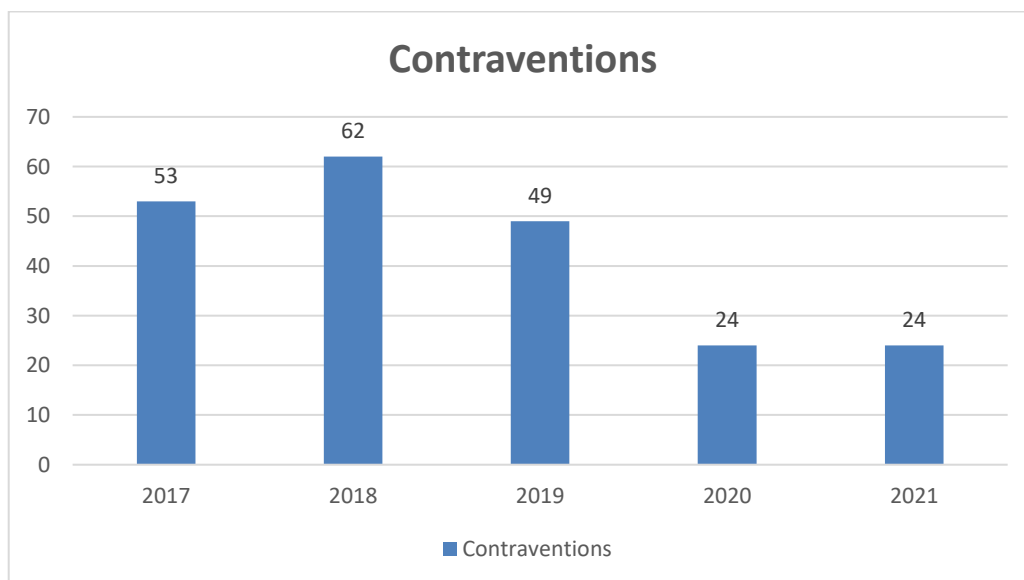
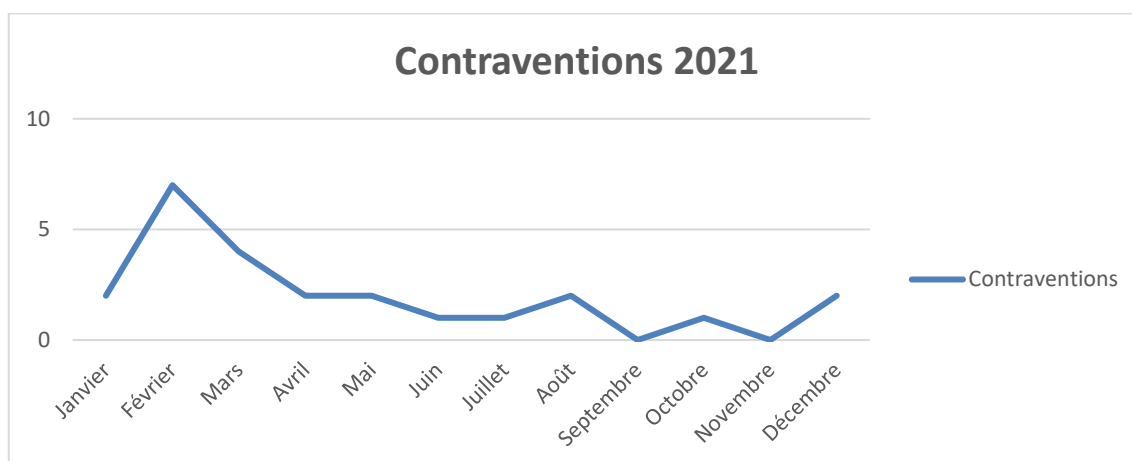
Les Rocans ont vu sillonner à pied, à vélo et en fourgon sérigraphié les gendarmes du poste mobile sur leur commune. A chaque fois, des discussions sont nées avec les personnes rencontrées et leur présence bienveillante a été bien accueillie, voire plébiscitée par les citoyens. Les points importants du concept sont l'accueil du citoyen au guichet du poste



mobile, l'accèsion aux diverses requêtes ou question, ou la prise de contact avec la population afin de créer des relations privilégiées. Toute information est soit traitée sur place, soit transmise au répondant de proximité ou au poste de Gendarmerie d'Aigle, lesquels assureront le suivi de l'affaire.

Depuis le début de la pandémie Covid-19, le détachement de proximité et, en particulier les postes mobiles, ont été fortement sollicités pour les contrôles sanitaires dans les commerces et les établissements publics, d'où une baisse de la fréquence des visites dans la Commune de Lavey-Morcles, pour l'année écoulée.

Les amendes d'ordre, délivrées par l'auxiliaire de sécurité, se sont élevées à Fr. 960.- en 2021. Les problèmes de parage à l'intersection de la Route du Stand, de la Rue Centrale et de la Route des Têches ont fortement diminué grâce à l'effet dissuasif de l'auxiliaire de sécurité.



## Signalisation routière

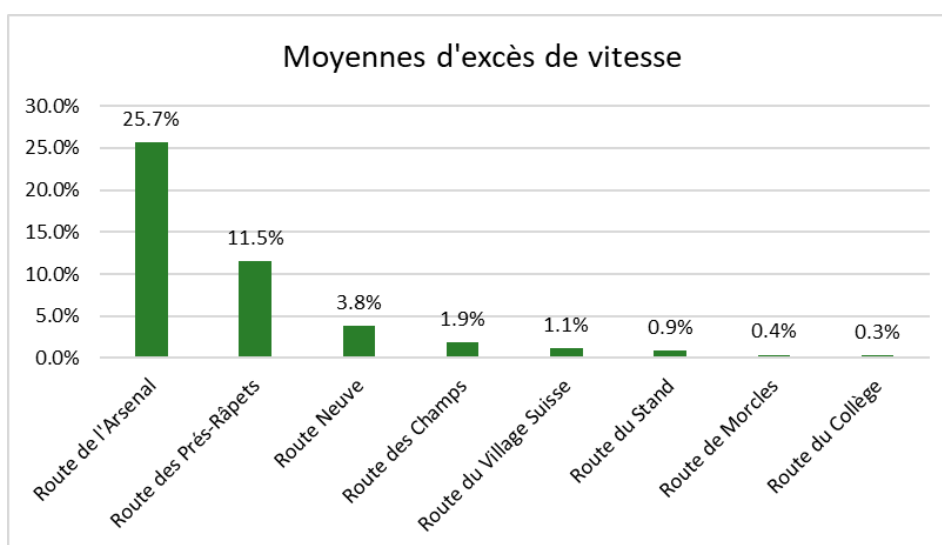
Un radar pédagogique a été acheté en 2021 afin de faire de la prévention et d'obtenir des relevés sur la circulation du village. Ce dernier est régulièrement installé sur les différentes routes communales, comme ici sur la Route des Bains.



Le radar a été installé aux emplacements ci-dessous :

Emplacement	Nb de récoltes	Nb de jours total	Total incoming	Total outgoing	Total in-outcoming	Nombre de dépassements	Moyenne d'excès de vitesse
Route de l'Arsenal	2	24 jours	5'502	7'088	12'590	3'236	25.7%
Route des Prés-Râpets	5	77 jours	19'328	29'106	48'434	5'574	11.5%
Route Neuve	1	12 jours	6'507	8'653	15'160	578	3.8%
Route des Champs	2	16 jours	2'315	2'426	4'741	90	1.9%
Route du Village Suisse	1	13 jours	2'141	2'735	4'876	56	1.1%
Route du Stand	2	26 jours	4'084	4'737	8'821	80	0.9%
Route de Morcles	4	53 jours	2'027	2'324	4'351	17	0.4%
Route du Collège	3	35 jours	8'715	18'533	27'248	80	0.3%

*Incoming* : radar face au véhicule / *out-coming* : radar de dos par rapport au véhicule



## Contrôle des habitants

Situation de la commune au 31 décembre 2021

	Total	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
		<i>Moins de seize ans</i>		<i>Plus de seize ans</i>	
<b>Habitants commune</b>					
<b>Habitants dans la commune</b>	<b>998</b>	<b>73</b>	<b>103</b>	<b>429</b>	<b>393</b>
- Suisses	776	55	75	345	301
- Étrangers	222	18	28	84	92
<b>Résidents principaux</b>	<b>977</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>421</b>	<b>382</b>
- Suisses	762	55	73	340	294
- Étrangers	215	18	28	81	88
<b>Résidents secondaires</b>	<b>21</b>		<b>2</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
- Suisses	14		2	5	7
- Étrangers	7			3	4
<b>Résidence principale</b>					
De sexe féminin	494	73		421	
De sexe masculin	483		101		382
<b>État civil</b>					
Célibataires	455	73	101	127	154
Marié(e)s	322			160	162
Veufs (Veuves)	59			50	9
Divorcé(e)s	109			65	44
Marié(e)s/séparé(e)s	32			19	13
<b>Religion</b>					
Catholiques	273	12	14	134	113
Protestant(e)s	203	5	9	92	97
Sans confession	215	24	34	80	77
Autres	286	32	44	115	95
<b>Divers</b>					
Conseillers communaux	28			8	20
Électeurs communaux	681			365	316
Électeurs cantonaux	616			329	287
Électeurs fédéraux	616			329	287
Propriétaires de chiens	77			49	28
Naissances	9	5	4		
Décès	10			6	4
<b>Étrangers - Permis</b>					
Permis B	93	4	7	40	42
Permis C	110	14	20	35	41
Permis L	3			1	2
Autres permis	7			4	3

## *Service du feu*

### Service de défense incendie et secours (SDIS des Fortifications)

**Le Comité directeur (organe exécutif), composé :**

Pour Lavey-Morcles de M. Mario Da Silva et Mme Pearl Briquet

Pour St-Maurice de M. Fabien Lafarge et Mme Marion Délèz

#### **Etat-major**

Commandant	Maj Michaël Daves
Remplaçant du commandant	Cap Jean-Manuel Mugeiro
Quartier-maître	Plt Katie Duroux
Responsable instruction	Maj Michaël Daves
Responsable logistique	Plt Christophe Saillen
Chef du DPS et DAP	Cap Jean-Manuel Mugeiro
Chef de protection respiratoire	Plt Xavier Bruchez

#### **Promotions 2021**

- Le lt. Reymond Mike, nommé au grade de Premier lieutenant / responsable logistique et membre de l'Etat-Major dès le 01.01.2022
- Le cpl. Collet Mathieu, nommé au grade de Lieutenant et responsable de l'instruction dès le 01.01.2022
- Le sapeur Monnay Kilian, nommé au grade de caporal
- Le sapeur Mugeiro Roméo, nommé au grade de caporal
- Le sapeur Paredes Wilson, nommé au grade de caporal

#### **Démissions**

Trois démissions ont été enregistrées en 2021 et 2 nouvelles recrues se sont annoncées lors du recrutement organisé en novembre. Trois sapeurs ont également fait part de leur souhait de quitter le SDIS avant même d'avoir suivi les premiers cours de base. Trois personnes ont été licenciées au terme d'une procédure prise en charge par le CODIR.

#### **Matériel, véhicules, équipement et locaux**

Le responsable logistique et son remplaçant ont œuvré tout au long de l'année pour maintenir les équipements, les infrastructures et les véhicules en parfait état de marche. Contrôle des équipements, nettoyage et remplacement des tenues, réparations diverses, font partie des tâches qui leur sont attitrées. Certains engagements délicats en conditions difficiles ont généré d'importants besoins de remise en état, rétablissement, nettoyage et contrôle des équipements afin de pouvoir garantir un nouvel engagement des équipements dans les meilleurs délais et en conditions favorables aux sapeurs.

Sur le plan opérationnel, l'effectif au 31 décembre 2021 est de 52 membres répartis comme suit :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Total
<b>État-Major</b>	5	0	0	5
<b>Détachement premier secours</b>	11	6	24	41
<b>Détachement d'appui</b>	0	0	6	6
<b>Effectif total</b>	16	6	30	52

On dénombre un total de 535 heures de formations ECA, telles que cours de chef de groupe, cours hydraulique, cours conduite d'intervention, cours phénomènes thermiques, formation routière.

A cela s'ajoutent les cours commandants valaisans, les visio-conférences ECA, rapports administratifs des commandants valaisans et vaudois ainsi que divers séances cadres.

La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve toute l'organisation des cours et exercices des sapeurs-pompiers durant l'année 2021. Face aux nombreuses restrictions et règlements évoluant chaque semaine, il a fallu faire preuve de sang-froid et d'imagination afin de pouvoir garantir la formation de la compagnie et ainsi maintenir les connaissances et réflexes d'intervention au meilleur niveau possible.

Grâce au soutien de l'ECA pour les cours cantonaux ainsi qu'à l'excellent travail des Officiers et Sous-Officiers pour l'organisation des exercices internes, une année quasi normale d'un point de vue de l'instruction a pu être assurée.

30 exercices ont été organisés par le SDIS, ce qui représente plus de 2600 heures de formation.

Les 30 exercices ont été répartis de la manière suivante :

- 10 exercices APR (Appareil de Protection Respiratoire)
- 6 exercices DPS (Détachement de Premier Secours)
- 2 cours cadres
- 4 exercices pour les recrues
- 6 exercices chauffeurs
- 2 exercices de compagnie

Nous pouvons souligner un très bon taux de participation (80%) à l'ensemble des exercices.

Deux exercices de compagnie ont eu lieu en 2021. L'exercice du 24 avril 2021 s'est déroulé dans l'entreprise DM Bois. Les thèmes de l'hydraulique, du sauvetage par l'échelle, de la prospection/recherche sous APR et travail du chef d'intervention ont été mis en avant sur la base des prescriptions fixées par l'ECA. L'exercice du 17 septembre 2021 s'est déroulé par postes répartis sur les communes. Les thèmes du sauvetage, inondation, feu de végétation et tonne-pompe ont été privilégiés.

Le total des heures d'interventions s'élève à 301 heures (435 en 2020) pour 30 interventions, (39 en 2020) réparties entre :

- les feux divers (9)
- les sauvetages de personnes et animaux (3)
- technique et divers (10)

- inondations (4)
- les alarmes automatiques (4)



## *Protection Civile*

### L'ORPC District AIGLE

L'organisation régionale de protection civile du district d'Aigle (ORPC District Aigle) est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile. Au 31 décembre 2021, l'ORPC est constituée de 15 communes avec 47'214 habitants, pour une superficie de 435 km<sup>2</sup>. La commune de Lavey-Morcles compte 966 habitants au 31 décembre 2021.

Les charges et frais, après déduction des recettes et subventions diverses, sont répartis entre les communes regroupées au prorata de leur nombre d'habitants, en tenant compte de l'effectif de la population au 31.12.2019, à savoir un nombre total de 45'848 habitants (45'551 en 2018).

Le résultat final pour l'année 2021 est de Fr. 939'100.- (Fr. 998'935.84 en 2020), soit un excédent à la charge des communes regroupées de Fr. 815'100.-, ce qui donne un coût par habitant de Fr. 17.78 (Fr. 15.71 en 2020). Pour notre commune, la participation se monte à Fr 13'785.90 (budget = Fr. 16'552.- / comptes 2019 = Fr. 14'866.70)

L'année 2021 aura vu comme point fort l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de l'organisation et par conséquent l'abolition de l'Assemblée régionale au profit d'un Conseil intercommunal. L'installation du Conseil intercommunal s'est déroulée le 25 août 2021 à Aigle. Le comité de direction est composé comme suit :

Président  
Vice-président

M. Stéphane Montangero, municipal à Aigle  
M. Daniel Hediger, municipal à Bex

Membres	Mme Pearl Briquet, municipale à Lavey-Morcles Mme Diane Morattel, municipale à Ollon Mme Marie-Claude Pellet, municipale à Villeneuve M. François Genillard, municipal à Ormont-Dessus M. Julien Cattin, municipal à Roche
Secrétaire	Mme Chrystelle Bösch
Boursier	M. Jean-Marc Moreillon
Commandant	M. Olivier Pittier

### Effectif

La Protection civile vaudoise dispose de deux types de formations :

- la formation d'intervention régionale (FIR), qui peut être mise sur pied dans l'heure. Chaque membre de la FIR, incorporé sur une base volontaire, est soumis au port du pager ;
- la formation d'appui régionale (FAR), qui entre en service dans les 6 heures suivant l'alarme. Cette dernière passe par le réseau téléphonique fixe et/ou mobile.

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de la formation de base. Le déclenchement de ces groupes d'alarme est assuré par le centre de traitement des alarmes (CTA) des sapeurs-pompiers. Chaque ORPC dispose d'un service de piquet qui est assuré toute l'année par du personnel de milice et/ou professionnel :

Effectif réglementaire :	487
Effectif réel :	240
FIR :	45
FAR :	195

### Jours de service

2021 fut une année principalement axée sur l'engagement Covid-19. Le nombre de jours d'engagement a bien diminué par rapport à 2020 qui était une année exceptionnellement active. Comparaison des engagements : 2020 = 9'314 jours de service, pour 2021 = 2'621 jours de service.



## Crue du Rhône

Samedi 3 octobre, à la suite de fortes précipitations des cotés valaisan et vaudois, un fort risque de débordement était à craindre. Sur décision de l'EMCC, la Protection civile a été mobilisée afin de déclencher le « plan Rhône » qui a pour but de mettre en préalerte toutes les entreprises à risques afin qu'elles se préparent à évacuer si nécessaire.





## Service social

### *ARASAPE – District d’Aigle et Pays d’Enhaut*

(Association régionale de l’action sociale)

#### Agence d’Assurances Sociales (AAS)

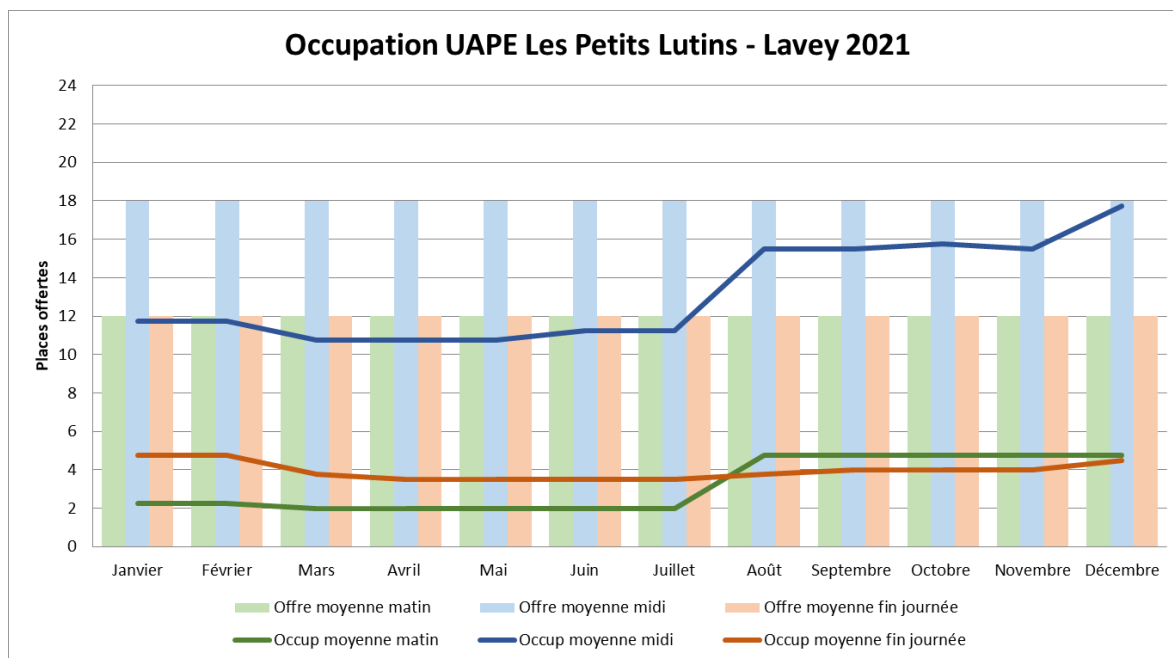
Les frais de fonctionnement des Agences d’Assurances Sociales (AAS) sont entièrement à la charge des communes membres de l’ARASAPE (soit les 15 communes du district d’Aigle et 3 communes du Pays-d’Enhaut).

Commune de Lavey-Morcles – prestations sociales

<b>Nombre de personnes suivies au RI</b>	39
<b>Nombre de jeunes de 18-25 ans au RI</b>	4
<b>Nombre d’appuis sociaux</b>	20
<b>Nombre de personnes ayant bénéficié de mesures d’insertion sociales (MIS)</b>	3
<b>Bénéficiaires PC AVS/AI (prestations complémentaires en lien avec rente AVS ou AI)</b>	38
<b>Nombre de demandes de prestations complémentaires pour famille (PC familles)</b>	6

#### *UAPE (Unité d’accueil pour écoliers)*

A l’UAPE de Lavey-Morcles, Les Petits Lutins, on observe toujours un bon taux d’occupation à midi avec une fréquentation grandissante durant les autres plages horaires.



Pour rappel, le service d’accueil de jour des enfants de la région est géré par l’ARASAPE. En collaboration avec la commune, l’unité d’accueil de Lavey-Morcles, appelée « Les Petits Lutins » et installée dans le bâtiment scolaire, a vu le jour en 2019.

# SERVICES INDUSTRIELS

---

## *Service des eaux*

Les travaux sur les infrastructures souterraines, débutés en août 2020, ont continué à la Rue Centrale et aux Têches. Aucun incident majeur n'a été relevé et les habitants se sont montrés très compréhensifs et patients.

### **Point de situation**

- **La Route des Têches aval** (entre la route du Stand et le haut du cheminement piéton) est terminée. La mise en séparatif, le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et la réfection de la route ont été réalisés.
- **La Rue du Collège amont**, (incluant le chemin piéton et le haut de la route des Têches, jusqu'au niveau de l'hydrante 101) est terminée. La mise en séparatif, le renouvellement des infrastructures de l'eau potable et du gaz, et la réfection de la route ont été réalisés. Pour rappel, la partie supérieure des infrastructures de la route des Têches a déjà été rénovée en 2014.

Les travaux se sont arrêtés pour les fêtes de fin d'année et se termineront pour la fin mai 2022.



*(Route des Têches – 2021)*

## Analyses d'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par un laboratoire indépendant, le service cantonal n'assurant plus cette prestation. Il en ressort que la qualité de notre eau est excellente et que l'eau distribuée sur notre territoire est qualifiée de moyennement dure (21° fH à Lavey et 15° fH à Morcles).

## Inondations au village

Lors de fortes pluies, le village est régulièrement confronté à la problématique de ruissellement qui provoque régulièrement des inondations d'importance variée, tant sur le domaine public que chez des propriétaires privés. En mai 2021, des habitants du quartier de Plambuit ont fait les frais de violents orages qui ont causé des dégâts sur leur propriété et qui ont nécessité l'intervention du SDIS des Fortifications à plusieurs reprises.

Il faut rappeler que ce sont en premier lieu les communes qui sont responsables de la protection de la population contre les différents aléas naturels. Elles doivent assurer la protection des intérêts de la collectivité, à savoir la sécurité des personnes et des biens contre toute catastrophe liée aux dangers naturels. Afin de savoir si des mesures collectives en amont sont envisageables, la municipalité présentera un préavis traitant de l'étude et l'établissement d'un avant-projet relatif au ruissellement et aux inondations à Lavey-Village.



*Inondations chez un propriétaire privé à Plambuit en mai 2021*

## *Éclairage public*

L'entretien courant est effectué par les Forces Motrices de l'Avançon.

L'éclairage public a été installé à la Route du Stand après la création d'un trottoir. Ce tronçon est désormais plus sécurisé pour les piétons.

# CONCLUSION

---

L'année 2021 est ce que l'on appelle « une année de transition » où le passage de témoin se fait entre une équipe qui rend son tablier avec la conviction du devoir accompli et une autre qui reprend les dossiers avec un bon lot de particularités. Si dans bon nombre de communes, cette étape se fait non sans quelques frustrations, à Lavey-Morcles, elle s'est passée dans une tout autre ambiance. Les « anciens » se tiennent à disposition des « nouveaux » quelques temps pour les aider à prendre en main la gestion des affaires communales. Cette nouvelle législature accueille 3 nouveaux conseillers municipaux et avec eux une palette de nouvelles compétences.

Des projets, ce n'est pas ce qu'il manque sur la commune. Le temps d'adaptation s'entremêle avec la prise en main rapide des dossiers. A cela vient s'ajouter une énième vague de Covid-19. C'est donc un deuxième semestre bien rempli qui a occupé la municipalité. Cette dernière a pu compter sur l'implication des conseillers communaux, dont la plupart font également leurs premiers pas dans une nouvelle fonction, et sur l'expérience d'un personnel communal compétent et disponible.

Le Plan d'affectation communal (PACom) a été déposé auprès de l'instance cantonale compétente pour son étude et pour son approbation. S'en suivra un dépôt à l'enquête publique. Différents projets liés à l'aménagement urbain étaient à bout touchant et seront réalisés durant cette législature. A cela s'ajoutent la finalisation des travaux de mise en séparatif et la réfection du réseau d'eau potable à Morcles. En 2021, la municipalité a surtout souhaité prendre connaissance des dossiers communaux, définir un calendrier de réalisation et établir une planification financière raisonnable.

Ce dernier exercice est d'autant plus compliqué sans connaître les réels impacts du Covid-19 sur les recettes communales.

C'est donc avec le sentiment d'avoir pris la barre du bateau en main que la nouvelle municipalité clot l'année 2021. Nous émettons le souhait que l'entente et les collaborations existantes perdurent encore longtemps.

# DÉCISION

---

Fondés sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Lavey-Morcles, dans sa séance du 23 juin 2022**

- vu le préavis municipal N°03/2022,
- entendu le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DÉCIDE**

- D'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2021
- D'adopter les comptes 2021 arrêtés au 31 décembre 2021 tels que présentés
- D'en donner décharge à la Municipalité

**Adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2022**

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**  
Le Syndic : Le Secrétaire :

Mario Da Silva

Mentor Citaku

**Annexe** : explication de comptes